

# 2019 RAPPORT DE GESTION

TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA



**20**  
ans

Votre partenaire  
mobilité



13 SEPTEMBRE 2019, AIGLE - LEYSIN

# Les TPC aujourd'hui, c'est l'énergie des 20 ans au service du futur !

Ce rapport est illustré  
par des images de  
la journée officielle des 20 ans  
de notre entreprise.

# 1-56

<b>BILLET DU PRÉSIDENT</b>	<b>4</b>
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>6</b>
<b>DIRECTION</b>	<b>8</b>

<b>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>9</b>
<b>ORGANIGRAMME</b>	<b>10</b>
<b>DÉVELOPPEMENT</b>	<b>13</b>

1 — Développement de l'offre	13
2 — Projets transversaux	14
3 — Informatique et télécommunications	16

<b>VOYAGEURS</b>	<b>18</b>
1 — Planification	18
2 — Flotte	20
3 — Production	21

<b>INFRASTRUCTURE</b>	<b>24</b>
1 — Etudes et projets	24
2 — Gestion de l'infrastructure	25
3 — Entretien	28
4 — Gestion du trafic	29

<b>SERVICE CLIENTS</b>	<b>31</b>
1 — Marketing	31
2 — Distribution	34
3 — Qualité et information voyageurs	35

<b>RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>37</b>
1 — Rétrospective	37
2 — Caisse de pensions	39
3 — Santé et sécurité au travail	40

<b>FINANCES</b>	<b>44</b>
1 — Synthèse des aspects financiers	44
2 — Compte de résultats	44
3 — Bilan	46
4 — Tableau des immobilisations	48
5 — Tableau de flux de trésorerie	49
6 — Résultats des secteurs OCEC	50
7 — Attribution du bénéfice	50
8 — Annexe aux comptes	52
9 — Rapport de l'Organe de révision	56

# BILLET DU PRÉSIDENT



## FRÉDÉRIC BORLOZ

Lors des festivités des 20 ans des TPC, j'ai dit dans mon discours que cette société avait «à présent, l'énergie de sa jeunesse et l'expérience de ses 20 ans pour affronter les défis qui se trouveront sur sa route». Je n'imaginais pas à ce moment-là que le défi arriverait aussi vite et sous la forme d'un virus: le COVID-19.

A l'instant où j'écris ces lignes, on vient de nous annoncer les trois phases du plan de déconfinement. Je tiens, donc ici, en préambule à la rétrospective 2019, à remercier tous les cadres de la société qui ont dès le départ mis en place les mesures nécessaires et adapté notre exploitation aux exigences de la situation. Ma gratitude s'adresse aussi aux collaborateurs-trices qui ont accepté les décisions prises et ont continué à travailler malgré une atmosphère parfois angoissante. Tous ont permis à notre société d'assurer chaque jour sa mission au service de la population. Je remercie également nos commanditaires et partenaires qui sont à nos côtés et nous accompagnent dans la gestion de la pandémie.

**Je ne connais pas encore  
aujourd'hui les conséquences  
de cette crise économique  
sur notre société mais je sais  
que nous sommes ensemble  
pour l'affronter.**

Après une année 2018 clôturant avec une importante perte de plus d'1.6 million de francs, nos comptes 2019 présentent un résultat d'exercice quasi équilibré avec une perte de CHF 146'000.-. Celle-ci n'est pas dramatique et est due en partie à des événements imprévus et exceptionnels. Les produits d'exploitation sont en nette augmentation après une année entière de notre offre MobiChablais. Les indemnités des pouvoirs publics se montent dorénavant à plus de 37 millions de francs. De facto, les charges d'exploitation sont elles aussi en forte progression, à l'instar de celles du personnel qui dépassent pour la première fois les 30 millions de francs. Ce montant conséquent indique l'importance de notre société comme employeur majeur dans notre région.

Depuis l'année dernière, nous présentons en plus de notre compte d'exploitation, les résultats de nos différents secteurs d'activités selon l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires. Les secteurs TRV (trafic régional voyageurs) et infrastructure peuvent être considérés comme équilibrés avec une perte de moins de CHF 50'000.- pour le second. Quant aux autres offres de transports, celles-ci

enregistrent une importante perte imputable à notre ligne du Villars-Bretaye en raison de l'explosion des charges d'entretien du matériel roulant vieillissant.

Le nombre de voyageurs transportés en 2019 est stable sur nos lignes ferroviaires et en augmentation sur notre réseau de bus, avec un bond réjouissant sur les lignes d'Aigle-Ollon-Villars et Aigle-Villeneuve. Sur cette dernière en particulier, rappelons que nous avons passé en 2019 à la cadence à la demi-heure aux heures de pointe et que nous avons acquis des bus articulés de plus grande capacité. Quant à notre réseau MobiChablais, il faudra attendre une seconde année d'exploitation pour connaître la croissance du nombre de voyageurs.

Revenons à présent quelques instants sur MobiChablais. En décembre 2018, la mise en route avait été difficile tant pour nous qui mettions en place pour la première fois en Suisse un système de transport à la demande et pour nos clients qui ont dû, eux aussi, se familiariser avec ce nouveau concept. La phase I a rencontré quelques erreurs de jeunesse qui ont pu, en grande partie, être corrigées avec l'introduction de la phase II en août 2019. Cela a été un important travail pour nos départements voyageurs, développement et service clients. En effet, il a été nécessaire de revoir le parcours de certaines lignes, de mieux les adapter aux besoins mais aussi d'améliorer nos horaires affichés à chaque halte. Nous sommes aussi heureux d'avoir pu offrir à la population du Chablais un horaire en temps réel sur ce réseau, accompagné d'une cadence aux quarts d'heure dans les villes d'Aigle et Monthey.

Mais MobiChablais ne s'arrête pas en si bonne route. Bientôt notre clientèle pourra payer son billet directement sur notre application et bénéficiera également de haltes équipées tant d'un point de vue de l'information que de l'infrastructure, avec pour ce dernier point, l'appui et la collaboration des autorités communales, cantonale et fédérales au travers du projet d'agglo Chablais.

Si le département voyageurs a eu fort à faire avec l'introduction de la phase II de MobiChablais notamment, il a aussi dû s'atteler à l'organisation d'événements majeurs pour notre région et notre pays. Le premier est le Concours mondial de Bruxelles qui s'est déroulé à Aigle du 2 au 5 mai 2019. Cette manifestation prestigieuse a réuni plus de 330 dégustatrices internationales que nous avons eu la chance d'acheminer en train ou en bus sur différents sites de notre beau pays.

Le second mais non des moindres : Les Jeux Olympiques de la Jeunesse. Bien que ceux-ci se soient déroulés du 9 au 22 janvier 2020, la préparation des transports des athlètes et du public s'est planifiée de nombreux mois auparavant. Ce qu'il faut retenir c'est que nous avons transporté 7'000 sportifs, 10'000 écoliers et spectateurs et plus de 25 tonnes de matériel ! Cette opération fut un vrai succès, qui a par ailleurs été souligné par Ian Logan, Directeur général des JOJ 2020, lequel a salué le professionnalisme des TPC. Nous reviendrons, bien sûr, en détail sur les JOJ2020 dans notre prochain rapport d'activité.

Autre événement réjouissant de cette année 2019, les 20 ans de notre société ! A la place d'évoquer les vingt dernières années, nous avons opté pour une journée officielle tournée vers l'avenir. Accompagnés de nos commanditaires, d'autorités politiques du Chablais et de partenaires, nous avons organisé plusieurs ateliers : quatre en relations avec les grands projets d'infrastructure, un autre sur la technologie et un dernier sur la performance en relation avec l'acquisition prochaine de nouveau matériel ferroviaire qui nous permettra d'accroître notre capacité mais aussi la cadence de nos lignes. Nous n'avons pas oublié de célébrer cet événement avec nos clients et avons organisé pendant trois jours de belles balades et visites à bord de nos trains.

Afin de marquer cette commémoration, le présent rapport d'activité est illustré de photos prises lors de la journée officielle et des journées dédiées aux habitants du Chablais et d'ailleurs.

Je termine ce rapport en remerciant mes collègues du Conseil d'administration qui m'accompagnent, eux aussi, sur les défis qui nous attendent.

**FRÉDÉRIC BORLOZ**  
Président

# CONSEIL D'ADMINISTRATION

## Maude Allora Administratrice

**NOMINATION** Membre de droit, nommée par la commune chef-lieu du district d'Aigle, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2021  
**FORMATION** Laborantine en chimie, puis 20 ans en activité auprès de différentes entreprises pharmaceutiques. S'est occupée aussi de recherches et développement dans un laboratoire d'environnement  
**FONCTION ACTUELLE** Municipale de la Commune d'Aigle  
**EXPÉRIENCES** Membre du Comité technique du bus d'agglomération MobiChablais

## Philippe Sauthier Administrateur

Membre de la commission finances et développement des affaires

**NOMINATION** Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2021  
**FORMATION-PARCOURS** Titulaire d'une licence en Sciences Politiques et d'un MBA HEC Lausanne. A suivi un cursus bancaire dans la partie initiale de sa carrière l'ayant conduit à la Direction générale de la Banque Cantonale Vaudoise où il a dirigé la division des services  
**FONCTION ACTUELLE** Administrateur de Phisa SA, société de conseil  
**EXPÉRIENCES** Administrateur de plusieurs sociétés et Gestionnaire de sa propre société de conseils, active notamment auprès de nombreuses collectivités publiques

## Jean-Didier Roch Administrateur

**NOMINATION** Membre de droit, nommé par le Conseil d'Etat valaisan, jusqu'à l'assemblée de 2020  
**FORMATION-PARCOURS** Mécanicien en mécanique générale, formation de pilote de locomotive cat. B, formation de chef du personnel des locomotives  
**FONCTION ACTUELLE** Chef du personnel des locomotives du dépôt CFF Voyageurs de St-Maurice  
**EXPÉRIENCES** Connaissances du milieu ferroviaire. 28 années en politique dont 12 comme député au Grand Conseil valaisan. Sur ces 12 années de députations, 6 années dans la Commission Transport dont 2 à la présidence. De nombreuses années à la Commission cantonale des horaires, dont 6 ans à la présidence.

A

P

## Frédéric Borloz

Président du Conseil d'administration, membre des commissions de rémunération, d'organisation du Conseil et de ses rapports avec la direction ainsi que de celle des finances et du développement des affaires

**NOMINATION** Membre de droit, nommé par le Conseil d'Etat vaudois jusqu'à l'assemblée générale de 2020  
**FORMATION-PARCOURS** Comptable, Fiduciaire  
**FONCTION ACTUELLE** Conseiller national et Syndic de la Commune d'Aigle  
**EXPÉRIENCES** Administrateur de plusieurs sociétés dans des domaines tels que la finance, la construction ou la prévoyance et Indépendant

VP

## Stéphane Coppey

Vice-président du Conseil d'administration, membre des commissions de rémunération, d'organisation du Conseil et de ses rapports avec la direction ainsi que de celle concernant le ferroviaire et la route

**NOMINATION** Membre de droit, nommé par la commune chef-lieu du district de Monthey, jusqu'à la fin de la période administrative 2020  
**FORMATION** Juriste  
**FONCTION ACTUELLE** Président de la Commune de Monthey et avocat  
**EXPÉRIENCES** Administrateur de plusieurs sociétés, Président du comité de la Caisse de pensions, Président de la Fédération des communes valaisannes et Gestionnaire d'une étude d'avocats/notaires

## Pierre Rochat Administrateur

Membre de la commission ferroviaire et route  
**NOMINATION** Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2021  
**FORMATION-PARCOURS** Apprentissage, puis maîtrise fédérale bancaire avant de devenir cadre dans un établissement bancaire  
**FONCTION ACTUELLE** Syndic de la Commune de Bex et Vice-président des Forces Motrices de L'Avançon SA  
**EXPÉRIENCES** Grandes connaissances financières

S

## Grégoire Praz Secrétaire du Conseil d'administration

**NOMINATION** Désigné par les administrateurs de la société

## Jean-Marc Udriot Administrateur

Membre de la commission immobilière  
**NOMINATION** Membre privé, nommé par l'assemblée générale jusqu'à l'assemblée de 2021  
**FORMATION-PARCOURS** CFC de cuisinier, puis diplômé de l'Ecole hôtelière, il dirige ensuite plusieurs établissements hôteliers. En parallèle à son parcours hôtelier, il mène une carrière dans l'armée, de logisticien au grade de lieutenant-colonel  
**FONCTION ACTUELLE** Administrateur-délégué, Directeur de Télé Leysin-Les Mosses-La Lécherette SA et Syndic de la Commune de Leysin  
**EXPÉRIENCES** Président de la Communauté d'intérêt touristique des Alpes vaudoises (CITAV), Vice-président de l'Office du tourisme vaudois (OTV)

## Luc Fellay Administrateur

Membre de la commission immobilière  
**NOMINATION** Membre de droit, nommé par les communes valaisannes, jusqu'aux élections valaisannes de 2020  
**FORMATION-PARCOURS** Ingénieur civil EPFZ, diplômé de l'Ecole supérieure de guerre CIVITAVECCHIA, NATO Defence College et Officier général commandant des Forces Terrestres Armée suisse  
**FONCTION ACTUELLE** Président de la Commune de Champéry  
**EXPÉRIENCES** Membre, Président ou vice-président de conseils d'administration dans l'événementiel, le tourisme et l'ingénierie

## Pierre-Alain Karlen Administrateur

Membre de la commission immobilière  
**NOMINATION** Membre de droit, nommé par les communes vaudoises, jusqu'aux élections communales vaudoises de 2021  
**FORMATION-PARCOURS** Enseignant au secondaire et Doyen des écoles  
**FONCTION ACTUELLE** Syndic de la Commune de Noville  
**EXPÉRIENCES** Administrateur de plusieurs sociétés

## DIRECTION

DIRECTEUR  
Grégoire Praz

D

### MEMBRES DE LA DIRECTION

Olivier Canomeras  
Chef du département  
infrastructure

Pascal Fivaz  
Chef du département voyageurs

Virginia Gonzalez  
Responsable des  
ressources humaines

Christelle Piguet  
Cheffe du département  
service clients

Léonard Pochon  
Responsable des finances

Hugues Romain  
Responsable du développement

SD

SOUS-DIRECTEUR  
Pascal Fivaz

## ORGANE DE RÉVISION

BDO SA, Epalinges

## 21<sup>E</sup> RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



**LA VINGTIÈME** assemblée générale des TPC s'est déroulée le 28 mai 2019, à Ollon. Elle a été suivie par 91 actionnaires représentant 646'480 actions sur un total de 875'000 actions. L'assemblée a approuvé le rapport de gestion et les comptes annuels 2018.

L'assemblée générale a décidé de renouveler le mandat de la société BDO SA, laquelle a accepté de fonctionner en tant qu'organe de révision pour l'exercice 2019.



### CONSEIL D'ADMINISTRATION

**SÉANCES** Au cours de l'année 2019, le Conseil d'administration a tenu six séances. Lors de leur première rencontre de l'année, les administrateurs ont invité les sept membres de la direction récemment au complet depuis l'arrivée de d'Olivier Canomeras, Chef du département infrastructure le 1<sup>er</sup> septembre 2018. Cette réunion a permis aux administrateurs non seulement de connaître le fonctionnement de cette nouvelle équipe de direction, mais surtout d'approfondir les dossiers et enjeux dirigés par chacun de ces cadres. Cette séance s'est poursuivie par la visite de l'aéroport de Genève sous l'angle de son organisation et de sa logistique en matière de transport routier (bus) sur son site.



Visite du chantier du CEVA à Genève. De gauche à droite : Jean-Marc Udriot, Pascal Fivaz, Jean-Didier Roch, Philippe Sauthier, Grégoire Praz, Frédéric Borloz, Stéphane Coppey, Carole Delisle, Pierre Rochat, Luc Fellay et Pierre-Alain Karten

A l'instar des années précédente, les administrateurs sont restés dans la cité de Calvin une seconde journée pour poursuivre leurs visites annuelles d'autres sociétés de transport. C'est ainsi qu'ils ont pu assister à la présentation du projet franco-genevois Léman-Express dans les locaux de la société Lémanis et d'enchaîner ensuite avec la visite du chantier du CEVA. Ces séances et visites en territoire genevois ont permis aux administrateurs d'élargir leur expérience en matière de logistique et infrastructure des transports.

### NOUVELLE ADMINISTRATRICE MAUDE ALLORA

Le 28 mai 2019, le Conseil d'administration a accueilli en son sein une nouvelle administratrice : Maude Allora. Elle a été désignée pour représenter la commune chef-lieu du district d'Aigle, poste laissé vacant depuis le départ à la retraite de Claude Tommasini, Ancien municipal de la Commune d'Ormont-Dessous. Maude Allora est municipale à Aigle où elle s'occupe notamment de la sécurité sociale et professionnelle ainsi que de la mobilité. Elle fait également partie du Comité technique du bus d'agglomération MobiChablais. Ses connaissances de ce dossier en particulier, mais aussi des autres projets de la région permettront à Maude Allora d'appréhender les défis qui l'attendent en tant que nouvelle administratrice de notre société. **Maude Allora a officiellement pris ses nouvelles fonctions à l'issue de l'assemblée générale.**



**DIRECTEUR**

G. PRAZ



**SERVICE CLIENTS**

CH. PIGUET



**VISIO**

J.-P. CRAUSAZ  
1 RÉAL. PUBLICITAIRE



**QUALITÉ**

G.-J. BOURGEOIS

**CONTRÔLE SPORADIQUE**

G.-J. BOURGEOIS  
2 CONTRÔLEURS



**MARKETING**

N. DÉCOPPET



**DISTRIBUTION**

B. AMIGUET

**POINTS DE VENTE**

B. AMIGUET  
11 AGENTS COMM. / 2 CONCIERGES



**RESSOURCES HUMAINES**

V. GONZALEZ  
3 COLLAB. RH / 1 APPRENTI



**PLANIFICATION ET HORAIRE**

G. VOUTAZ



**PLANIFICATION FLOTTE**

E. OLLOZ



**PLANIFICATION DU PERSONNEL**

S. MERCIER



**GESTION DE L'HORAIRE**

R. DUBUIS



**PLANIFICATION HORAIRES**

M. PERNET  
1 SPÉCIAL. STATISTIQUES / ANALYSES



**FINANCES**

L. POCHON  
4 COLLAB. FINANCIERS  
1 APPRENTIE



**VOYAGEURS**

P. FIVAZ



**PRODUCTION**

S. COUTAZ



**PRODUCTION TRAIN 1**

D. MAY  
34 CONDUCT. DE TRAIN



**PRODUCTION TRAIN 2**

O. TISSIÈRES  
29 CONDUCT. DE TRAIN



**PRODUCTION BUS TPC**

M. JUNOD  
41 CHAUFF. DE BUS



**PRODUCTION BUS MOBICHABLAIS**

J.-M. ISABEL  
31 CHAUFF. DE BUS



**PRODUCTION BUS CARPOSTAL**

G. GÉTAZ  
29 CHAUFF. DE BUS



**GESTION DES ÉVÉNEMENTS**

P. MESSINA  
1 COLLAB. SPÉCIALISÉ



**RÉPARTITION DU PERSONNEL**

P. VIELLE



**DÉVELOPPEMENT**

H. ROMAIN  
1 INFORMATICIEN



**FLOTTE**

A. MORISOD



**RÉVISION FERROVIAIRE**

G. BRESSOUD  
18 OUVRIERS SPÉCIAL.  
4 APPRENTIS



**ENTRETIEN FERROVIAIRE**

A. AMOS  
10 OUVRIERS SPÉCIAL.



**ENTRETIEN VÉHICULES ROUTIERS**

P. REMILLIEUX  
5 OUVRIERS SPÉCIAL.



**ACHATS ET MAGASINS**

A. SCHOENMANN  
1 LOGISTICIEN / 2 APPRENTIS



**ADMINISTRATION**

C. DELISLE  
2 COLLAB. ADMIN. / 1 ARCHIVISTE  
2 CONCIERGES



**GESTION DE L'INFRASTRUCTURE**

D. QUENDOZ  
5 GESTION. D'INSTALLATIONS



**ETUDES ET PROJETS**

G. FAVRE  
6 CHEFS DE PROJET  
2 ASSISTANTES DE PROJET



**GESTION DU TRAFIC**

PH. THUT  
13 CHEFS CIRCULATION



**ENTRETIEN**

L. VERGÈRES



**ÉLECTRIQUE**

A.-S. BACH  
5 OUVRIERS SPÉCIAL.



**VOIE FERRÉE ET OUVRAGES**

F. THEINTZ  
14 OUVRIERS SPÉCIAL.



**BÂTIMENT / CLEAN**

E. GENOUD  
1 LOGISTICIEN  
1 OUVRIER POLY.  
2 AGENTS D'ENTRETIEN



**SANTÉ / SÉCURITÉ**

J.-P. MULLER

**INFRASTRUCTURE**

O. CANOMERAS



**PLANIFICATION DES INVESTISSEMENTS**

L. PITTET



**SERVICE JURIDIQUE**

A. JEANMONOD

DIRECTION

DÉPARTEMENTS

ÉTATS-MAJORS

UNITÉS

1<sup>ER</sup> MAI 2020



# DÉVELOPPEMENT

## 1 — DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE

L'année 2019 a été particulière, car l'entreprise y a vécu deux changements d'horaire : le changement d'horaire national le 15 décembre, mais également l'introduction de la phase II de MobiChablais le 19 août.

**MOBICHABLAIS PHASE II** Le nouveau réseau d'agglomération MobiChablais a été mis en service en deux phases. La phase I consistait en la mise en place des nouvelles lignes et des nouveaux arrêts, tandis que la phase II, introduite le 19 août 2019, a donné l'occasion d'augmenter les fréquences de passage dans les centres urbains à la cadence au quart d'heure. A cette occasion, la seconde ligne reliant Aigle à Monthey via la zone industrielle a été mise en fonctionnement, et certains tracés ont été améliorés en tenant compte des commentaires de nos clients lors de la phase I.

En outre, une partie du service Noctibus a été intégrée dans MobiChablais, dont les horaires de fonctionnement ont ainsi été étendus sur tout le réseau à 2h les vendredis et samedis soir.

Enfin, les lignes MobiChablais ont reçu leur numérotation officielle à partir de la même date (de 12.101 à 12.116).

**ÉTUDES** En parallèle de la mise en place de nouvelles offres, divers mandats d'étude pour de futures nouvelles offres ont été traités durant l'année. Nous ne citerons ici que les principaux dossiers :

- le cadencement intégral à l'heure sur l'ASD, pour une mise en service fin 2020;
- le concept de transport de la vallée d'Illiez, intégrant en un réseau unique toutes les navettes de skieurs, les transports scolaires, les offres touristiques, avec une augmentation importante du niveau de services offert (nouvelles lignes, cadences élevées en saison, etc.), en articulation avec l'AOMC. La validation du concept a eu lieu fin 2019;
- le concept de transport local de Leysin, en articulation avec le futur prolongement de l'AL;
- la pré-étude de faisabilité pour des extensions de MobiChablais aux communes voisines.



**phase 2**  
cadence au quart d'heure

## 2 — PROJETS TRANSVERSAUX

Les projets transversaux font intervenir plusieurs services de l'entreprise. Leur coordination et leur priorisation est assurée par le «bureau de gestion de projets», dit «PMO», dans le cadre du développement de l'entreprise. Les projets de développement de l'infrastructure sont gérés directement par le département infrastructure.

Au 31 décembre 2019, 24 projets sont inscrits dans le portefeuille de projets. Ils couvrent divers thèmes, et comportent généralement une forte composante informatique.

**HORAIRE EN TEMPS RÉEL** La première phase de la mesure de l'horaire en temps réel a été mise en service en juillet 2019 et couvre le périmètre du réseau de MobiChablais.

Ainsi, depuis la mise en service du projet, les clients qui utilisent l'app TPC Mobile obtiennent les temps d'attente réels des bus MobiChablais, tandis que les opérateurs de centre de gestion du trafic visualisent sur une carte la position de la flotte ainsi que les retards de chaque course en cours.

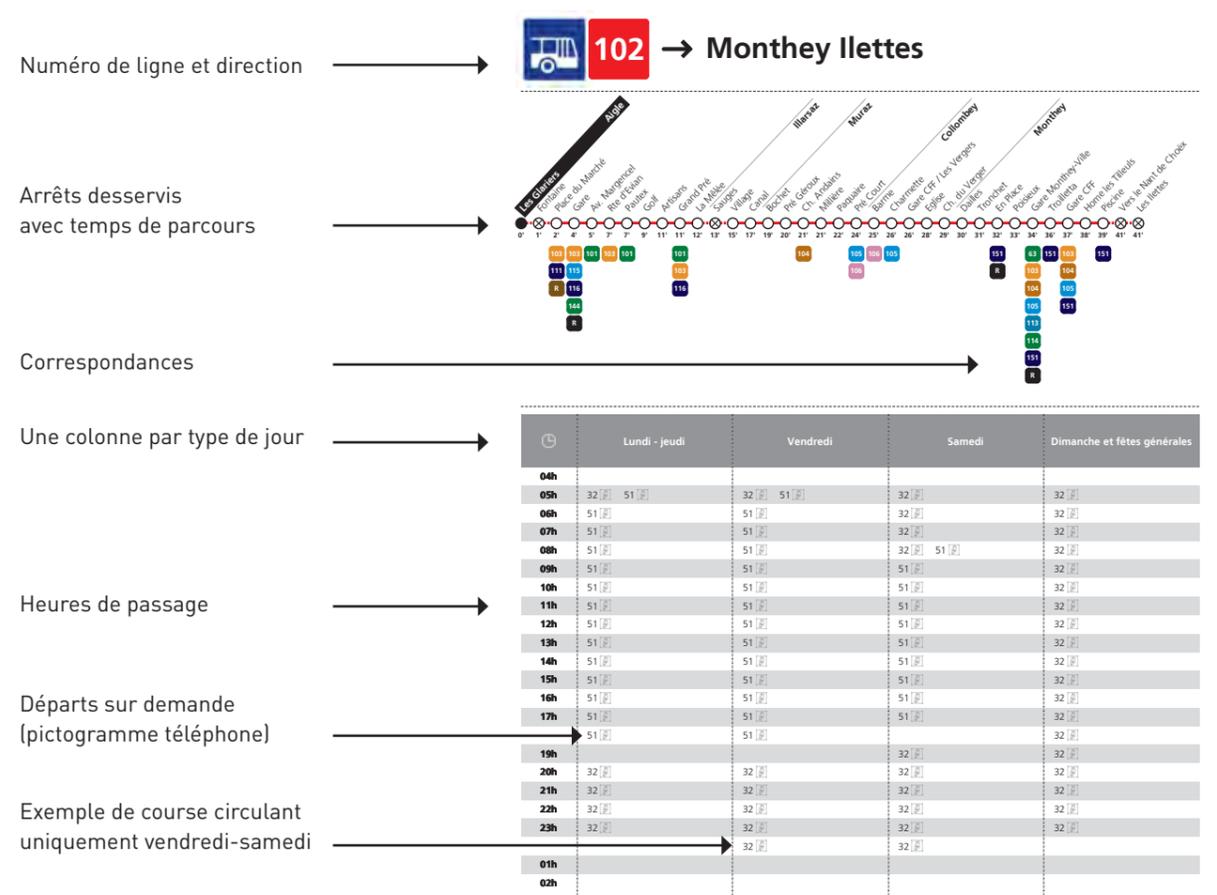
Cette fonctionnalité est la première étape d'une généralisation à l'entier du réseau TPC, dans le cadre de l'alimentation du «QMS TRV», le système de mesure de la qualité de service mis en place par l'Office fédéral des transports sur le transport régional.

**HORAIRE AUTOMATIQUE** Le système de génération automatique des affiche horaires fabrique chaque document horaire à destination des clients, que ce soit au niveau des arrêts (horaire poteau) que du site Internet des TPC (horaire par ligne).

L'horaire automatique a été déployé en deux phases : dès août 2019 pour MobiChablais, et décembre 2019 pour le reste du réseau TPC. L'automatisation des horaires présente de nombreux avantages :

- l'exactitude : les données étant extraites de la même base de données que l'application TPC Mobile ou encore que l'horaire en ligne CFF, il est impossible qu'une erreur de saisie spécifique à ce support apparaisse;
- l'efficacité : les tâches de ressaisie disparaissent, la mise en page de plusieurs centaines de document également;
- la souplesse : grâce à l'automatisation, nous pouvons nous permettre un affichage différencié sur chaque affiche, ou encore un tri des horaires par calendrier, ce qui représenterait une tâche trop fastidieuse si réalisée à la main;
- l'uniformité : les mêmes présentations sont appliquées sur les lignes de train ou de bus, régionales ou urbaines.

### EXEMPLE D'HORAIRE À L'ARRÊT



**Explication des signes**

 **Départ sur demande:** demandez le passage de votre bus via l'application TPC ou par téléphone 30 minutes avant au +41 24 468 05 50. L'heure de passage peut être retardée jusqu'à 10 minutes compte tenu de l'itinéraire variable du bus.

 **Arrêt sur demande:** votre arrêt de destination doit être demandé au chauffeur dès la montée dans le bus.

**Fêtes générales:** 1er et 2 janvier, Vendredi-Saint, Lundi de Pâques, Ascension, Lundi de Pentecôte, 1er Août, 25 et 26 décembre.

**Note bene:** certaines courses additionnelles ne figurent pas sur ce document. Plus d'informations sur [www.tpc.ch/mobichablais](http://www.tpc.ch/mobichablais).

Pour tout renseignement d'ordre général sur le réseau Mobichablais, vous pouvez appeler, durant les heures de bureau, le +41 24 468 05 50.

**Horaire valable du 15 décembre 2019 au 12 décembre 2020.**



### 3 — INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

L'année 2019 a été charnière en matière de digitalisation : auparavant, les outils informatiques étaient essentiellement dédiés aux fonctions administratives de l'entreprise. A présent, dans un but de dématérialisation progressive des processus, chaque collaborateur-trice dispose d'une identité numérique et d'outils matériels permettant d'accéder aux ressources informatiques de l'entreprise.

**UN COMPTE INFORMATIQUE POUR TOUS** Chaque collaborateur-trice dispose dorénavant d'un compte lui donnant accès à toutes les applications qui lui sont nécessaires dans le cadre de ses fonctions. Les applications disponibles pour tous sont :

- un login et un mot de passe commun à toutes les applications, et à usage strictement personnel;
- une adresse e-mail prenom.nom@tpc.ch, qui permet de recevoir toutes les informations personnelles et de dialoguer avec les autres collaborateurs-trices;
- un accès au portail TPC, qui donne accès à toutes les informations officielles de l'entreprise, et qui centralise les processus dématérialisés en cours de mise en place (ex : traitement des factures, rapports d'irrégularité, suivi des pannes matérielles, etc.).

**UN MATERIEL DE COMMUNICATION POUR TOUS** Pour utiliser les nouvelles fonctions digitales associées à l'identité numérique, un matériel adapté à la situation de chaque collaborateur-trice est nécessaire. Il a été défini et déployé une politique uniforme de gestion des moyens d'accès aux outils digitaux.

## identité numérique

pour tous les collaborateurs-trices



# VOYAGEURS

## 1 — PLANIFICATION

**CHANGEMENT D'HORAIRE NATIONAL** Le 15 décembre 2019 a eu lieu le changement d'horaire national, dont la pièce maîtresse était l'arrivée du Léman Express à Genève. Dans ce cadre, une nouvelle ligne «RegioExpress» a été mise en place par les CFF, à la cadence horaire, entre St-Maurice et Annemasse, avec notamment des arrêts à Aigle, Bex et Villeneuve. Cette nouvelle offre porte à trois trains par heure la desserte entre Aigle et Lausanne au lieu de deux, ce qui a permis d'améliorer de nombreuses correspondances sur les lignes régionales ainsi que sur MobiChablais.

D'autres améliorations ont eu lieu en complément :

### RÉSEAU FERROVIAIRE

- cadence à la ½ heure complète sur l'AOMC Plaine;
- augmentation de l'offre aux heures de pointe et le week-end sur l'AL;
- augmentation de l'offre sur l'ASD pour permettre des correspondances supplémentaires sur les bus au Sépey en direction des Alpes vaudoises.

### RÉSEAU ROUTIER

- cadence à la ½ heure complète sur le REV;
- augmentation de l'offre en soirée sur l'AOV.

Toutes ces améliorations sont le résultat d'une augmentation substantielle des indemnités de nos commanditaires (communes, cantons et Confédération).

**STATISTIQUES** Le calcul du nombre de voyageurs s'établit uniquement en tenant compte des comptages effectués durant quatre semaines, réparties sur les mois de mars, juillet, septembre et novembre, du lundi au dimanche.

Sur les lignes de montagne entre Villars et Solalex, respectivement Les Diablerets, les comptages sont particulièrement influencés par les conditions météorologiques.

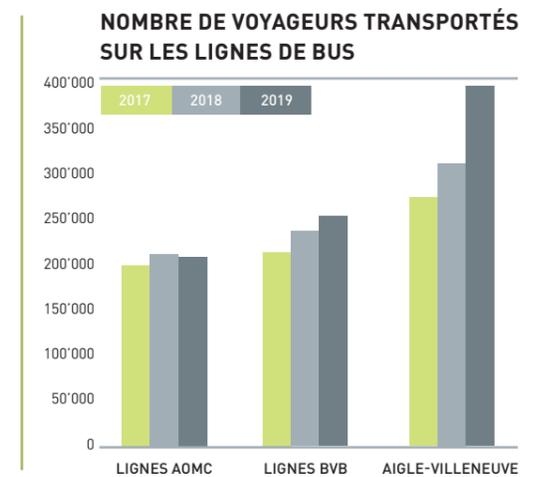
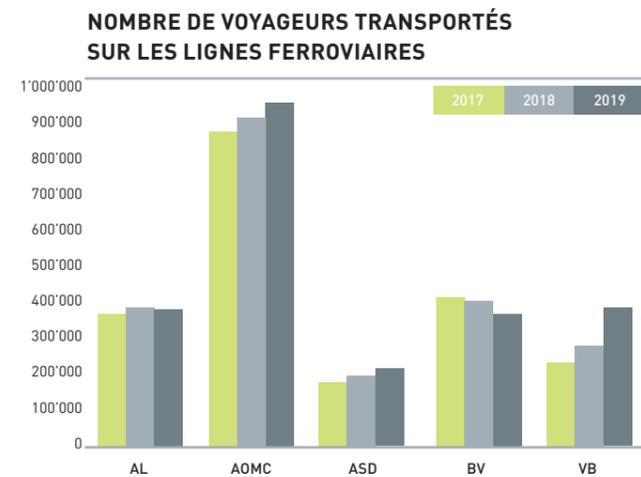
Dans ce rapport 2019, il ne nous est pas encore possible d'établir de statistiques pour le réseau MobiChablais et la ligne de bus Bex-Monthey. En effet, il s'agit pour les TPC de nouvelles exploitations qui ont débuté au changement d'horaire de décembre 2018. Pour rappel, la ligne Bex-Monthey était auparavant exploitée par CarPostal qui était tenu d'établir les statistiques y relatives.

Quant au Bus Aiglon, nous ne pouvons aujourd'hui plus comparer les chiffres du passé avec les éléments relevés en 2019. L'ancien tracé du bus communal ayant été englobé dans le réseau MobiChablais.

LIGNES FERROVIAIRES	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km	
	2019	2018	2019	2018
AL	125 373'088	380'347	6'276'755	6'332'440
AOMC	126 933'122	889'278	7'621'316	7'101'935
ASD	124 208'343	191'799	3'571'478	3'028'719
BV (Bex-Villars)	127 363'120	396'252	2'258'538	2'527'552
VB (Villars-Bretaye)	128 372'631	273'012	1'455'816	1'049'269
<b>Total</b>	<b>2'250'304</b>	<b>2'130'688</b>	<b>21'183'903</b>	<b>20'039'915</b>

LIGNES DE BUS	Nombre de voyageurs		Voyageurs-km		
	2019	2018	2019	2018	
LIGNES AOMC					
Troistorrents – Morgins	12.061	58'884	57'306*	343'905	307'102
Monthey – Choëx – Les Cerniers	12.062 / 12.063	129'495	134'804*	512'483	507'658
Val-d'Illiez – Les Crosets/Champoussin	12.081 / 12.082	19'284	17'798*	117'376	108'634
LIGNES BVB					
Aigle – Ollon – Villars	12.144	237'157	218'105	3'066'540	3'187'937
Villars – Col de la Croix – Les Diablerets	12.162	5'849	8'370	84'306	117'152
Villars – Solalex	12.161	6'922	6'665	45'971	46'516
Aigle – Villeneuve	12.111	390'158	309'297	2'137'843	1'864'591
Bus Aiglon	12.140		151'846		577'537
Bex – Monthey	12.151	29'536		67'276	
MobiChablais	12.101 à 12.106 et 12.113 à 12.116	386'458		1'805'359	
<b>Total</b>	<b>1'263'743</b>	<b>904'191</b>	<b>8'181'059</b>	<b>6'717'127</b>	

\*Les chiffres ci-dessus ne comprennent pas les écoliers transportés sur les courses scolaires supplémentaires des communes de Troistorrents, Val-d'Illiez et Monthey.



## 2 — FLOTTE

**ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT ROUVIER** D'ici à fin 2023, 27 de nos bus arriveront à la fin de leur amortissement financier et devront être remplacés. A la même date, tous nos véhicules devront être équipés de planchers bas pour être en conformité avec la Loi sur l'égalité pour les personnes handicapées (LHand). Afin de planifier et d'anticiper ces changements, un appel d'offres pour le renouvellement des bus sur les cinq prochaines années a été réalisé au printemps 2019. Les retours obtenus étant cependant non recevables, la décision a été prise d'acquérir des bus d'occasion à faible kilométrage et ayant une année de service au maximum. Cette solution nous a permis de répondre rapidement à la LHand sur les lignes TRV et urbaines, et d'avoir un maximum de véhicules à plancher bas.

Ce type d'acquisition se poursuivra en 2020 pour 7 bus à entrées basses de type (Low Entry).

**ACQUISITION DU NOUVEAU MATÉRIEL ROULANT FERROVIAIRE** Une grande partie de notre flotte doit être changée afin non seulement de répondre aux exigences en matière LHand, mais aussi à nos besoins d'exploitation futurs (PRODES). Ainsi, le département voyageurs a travaillé en 2018 sur cette acquisition en identifiant précisément ces véhicules pour un investissement estimé à près de 135 millions de francs.

Au printemps 2019, un appel d'offres a donc été lancé sur cette base mais aucune réponse ne nous est parvenue dans les délais impartis. En effet, les spécificités de nos lignes (adhérence et crémaillère) ainsi que nos besoins techniques (vitesse, capacité et confort) ne permettent pas une commande de matériel type répondant aux normes anti-crash.

Par conséquent, à l'automne, nous avons approché la société Stadler Rail AG à Bussnang (TG), seule entreprise susceptible de nous proposer des solutions pour notre compagnie de chemin de fer. Des discussions sont en cours pour réaliser un concept de véhicules qui puissent correspondre aux spécificités techniques de nos lignes ASD, AL et BVB. Les véhicules pour la ligne ASD devraient ainsi ressembler aux véhicules de la Compagnie du chemin de fer Nyon-St-Cergue-La Cure ou aux véhicules des Transports Publics Fribourgeois. Pour l'AL et le BVB, nous tentons de trouver un concept de véhicules légers pour la crémaillère qui soit capable de transporter entre 140 et 150 voyageurs assis, à une vitesse permettant dans le futur d'assurer également une cadence à la demi-heure.

## 3 — PRODUCTION

**MOBICHABLAIS – 1<sup>RE</sup> ANNÉE D'EXPLOITATION** Au changement d'horaire de décembre 2018, les TPC mettaient en exploitation le nouveau réseau de bus urbain et interurbain MobiChablais. Ce réseau commandé par les communes d'Aigle, Ollon, Monthey et Collombey-Muraz a été mis en service en deux phases.

La première comprenant 8 lignes de bus a nécessité la confection d'un horaire complet, la création d'une app mobile, l'engagement de 23 chauffeurs et l'achat de neuf bus en l'espace de six mois uniquement ! La mise en service a pu se faire dans les temps au changement d'horaire 18/19.

La deuxième phase a eu lieu huit mois plus tard avec l'ajout de 2 lignes, l'engagement d'une dizaine de chauffeurs supplémentaires, ainsi que l'achat de trois bus.

Après une année d'exploitation, nous sommes globalement satisfaits du fonctionnement de l'horaire, ainsi que du système de desserte à la demande. Des améliorations continues ont été, et le sont toujours, apportées au système informatique, aux correspondances, de même qu'au temps de parcours. Cette nouvelle offre est maintenant stabilisée. Notre prochain défi demeure de la rendre attractive auprès d'un large public.



Bus MobiChablais à la gare d'Aigle

**CONCOURS MONDIAL DE BRUXELLES DU 2 AU 5 MAI 2019, AIGLE** C'est aussi lors de la venue de manifestations internationales dans le Chablais que les TPC se positionnent comme un acteur essentiel au bon accueil des hôtes. Notre société s'est particulièrement distinguée lors du Concours Mondial de Bruxelles avec le transport quotidien des 330 dégustateurs-trices internationaux de Leysin au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle. Les transports se sont tous bien passés, y compris les excursions organisées avec la collaboration de partenaires voyagistes. Grâce à une grande souplesse du personnel TPC et à l'adaptation immédiate des programmes en fonction des situations, l'organisateur a reçu de nombreux compliments notamment par rapport à l'originalité et la fiabilité du transfert en train.

**ACCIDENT TRAIN-PHOTOS** Nous devons déplorer le décès d'un voyageur en juin 2019. Le drame s'est produit lors d'une course spéciale du train historique TransOrmonan, sur la ligne Les Diablerets - Aigle. Le participant a chuté du ponceau des Folles à Exergillod, alors que le train se trouvait à l'arrêt, et que les voyageurs prenaient des photographies. Le service d'enquête de la Confédération (SESE) a été chargé du dossier, conjointement avec les services judiciaires.

Le déroulé de l'accident n'a pu être clairement défini. La procédure est toujours en cours. A la suite de cet événement, nous avons décidé de renforcer nos procédures lors d'arrêts en pleine voie, ainsi que celles de l'accompagnement des trains voyageurs.



**330**

dégustateurs-trices internationaux



# INFRA- STRUCTURE

## 1 — ÉTUDES ET PROJETS

**SECURISATION DU TRACÉ AOMC ENTRE COLLOMBEY-MURAZ ET MONTHÉY** Le projet de sécurisation du tracé de l'AOMC entre Collombey-Muraz et Monthey, devisé à 150 millions de francs, implique la mise en site propre du chemin de fer, la démolition des voies sur la route, la création de deux nouvelles haltes, une à Collombey et l'autre dans le quartier des Dailles, ainsi que d'une nouvelle gare à Monthey.

En décembre 2019, la procédure du dossier de sécurisation du tracé de l'AOMC a été suspendue d'un commun accord entre les TPC, les communes et le canton afin d'apporter des améliorations au projet, comme par exemple la réduction des nuisances sonores de la nouvelle route, une meilleure protection des eaux souterraines, le déplacement de la zone de gestion des matériaux hors des quartiers habités durant les travaux ou l'optimisation de la mobilité douce.

Ces modifications permettront de répondre à certaines demandes des riverains et aux compléments exigés par les services cantonaux et fédéraux, mais ne remettent pas fondamentalement en question le projet.

La suspension d'un projet d'une telle envergure afin de correspondre au mieux aux attentes de la population n'est pas exceptionnelle, mais celle-ci décalera le début des travaux de 2020 à 2022.

**MISE EN CONFORMITÉ LHAND DES HALTES DE VAL-D'ILLIEZ ET DE FAYOT** Sur l'AOMC vallée, la gare de Val-d'Illiez a fait l'objet de la mise en œuvre de la séquentialisation de l'exploitation ferroviaire avec la reconstruction des quais et accès pour une mise en conformité sécuritaire et LHand de ceux-ci. Ainsi, l'accès aux trains pour les voyageurs se fait de manière sûre et confortable.

Simultanément aux travaux de la gare de Val-d'Illiez et par effet de synergie, le quai de la halte de Fayot a également été renouvelé et mis en conformité sécuritaire et LHand.



Nouveaux quais en gare de Val-d'Illiez

## 2 — GESTION DE L'INFRASTRUCTURE

**CONCEPT DE LIGNES FERROVIAIRES** Dans le cadre de l'établissement de l'offre pour la convention de prestations 2021-2024, l'OFT a demandé aux TPC d'établir des concepts de lignes pour les quatre lignes ferroviaires du réseau: AL, AOMC, ASD et BVB.

L'objectif des concepts de lignes ferroviaires est de fixer le développement de l'infrastructure des TPC pour répondre aux exigences légales et de sécurité, notamment en lien avec l'application de la LHand, et pour rendre possible les développements futurs demandés par les commanditaires de l'offre. Une standardisation des équipements et une simplification de l'infrastructure doivent également réduire les coûts d'entretien et garantir une qualité et une disponibilité élevées pour les voyageurs.

Ces concepts déterminent pour chaque ligne le développement et les aménagements de l'infrastructure à entreprendre sur le moyen et le long terme (2020-2035) pour répondre aux objectifs de sécurité, de qualité et de développement de l'offre pour les clients.

Pour le gestionnaire de l'infrastructure, il permet de disposer d'un outil reprenant les standards applicables dans les différents types d'installations, l'évolution de l'infrastructure des quatre lignes et les synergies d'interventions possibles. Il permet de prioriser et de rassembler les interventions. Les investissements proposés se chiffrent à près de 500 millions de francs pour les 10 prochaines années.

Entre 2020-2025, la mise en conformité sécuritaire et LHand des haltes et gares du réseau (hors Villars-Bretaye), ainsi que la sécurisation de l'exploitation (nouvelle ligne Collombey-Monthey, introduction du block de ligne sur l'AL et le BVB, migration ZSI 127) sont les priorités fixées.

Entre 2025-2030, l'objectif est l'amélioration des lignes Plaine-Montagne (prolongement de l'Aigle-Leysin, cadence 30 minutes sur l'Aigle-Leysin, sécurisation de la ligne Arveyes-Villars, mise en conformité des gares du Villars-Bretaye).

Le concept des lignes ferroviaires du réseau TPC a fait l'objet d'une présentation et d'une validation par la direction et le Conseil d'administration des TPC et des commanditaires (OFT, cantons de Vaud et du Valais).

**ASSAINISSEMENT DES PASSAGES A NIVEAU (PN)** Au 31 décembre 2019, le réseau ferroviaire des TPC compte 126 passages à niveau : 75 sont conformes et respectent les normes en vigueur et 51 sont non-conformes et doivent par conséquent être assainis. Cet assainissement passe par des suppressions de PN, où cela est possible et réalisable du point de vue légal et sécuritaire, mais également par des mesures de mise en conformité, comme des équipements d'installations de sécurité actives (barrières, feux tournants), des déplacements ou améliorations des cheminements, voire pour des cas extrêmes, l'application de mesures provisoires de réduction de vitesse pour nos trains.

En 2019, nous avons réalisé l'assainissement complet de 9 PN et procédé à la suppression de 7 autres.

L'objectif de ce programme, mené par les TPC et supervisé par l'OFT, est de mettre en conformité, supprimer ou initier la procédure PAP des PN non conformes d'ici au 31 décembre 2020. Ce programme ambitieux et important pour notre entreprise doit nous permettre d'améliorer la sécurité de nos installations ferroviaires et répondre aux normes en vigueur.

**EXEMPLE DE  
SUPPRESSION  
DE PN EN  
AVRIL 2019**

Matzinger sur la ligne  
de l'AOMC Km. 1.750

AVANT

APRÈS



**TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DU TUNNEL DE LA JOUX-AUX-CRAZ** Sur la ligne de l'ASD, le tunnel de la Joux-aux-Craz a fait l'objet d'importants travaux de rénovation et d'amélioration de son système d'étanchéité et de drainage. Les travaux se sont déroulés de nuit, afin d'éviter au maximum toute perturbation de l'exploitation de la ligne. A l'avenir, ces aménagements permettront d'éviter les venues d'eaux dans le tunnel et sur la plateforme ferroviaire avec les problèmes de gel en période hivernale que cela entraînaient.

**RENOUVELLEMENT DE LA LIGNE DE CONTACT SUR LE VB** La ligne de contact entre les haltes de Col de Soud et Le Golf a été entièrement renouvelée sur plus de 800 mètres. Les travaux ont débuté en automne 2018 et se sont achevés au mois de mai 2019. L'ancienne ligne de contact datant de 1970 fait donc place à une nouvelle installation plus fiable et mieux adaptée aux besoins de l'exploitation actuelle.

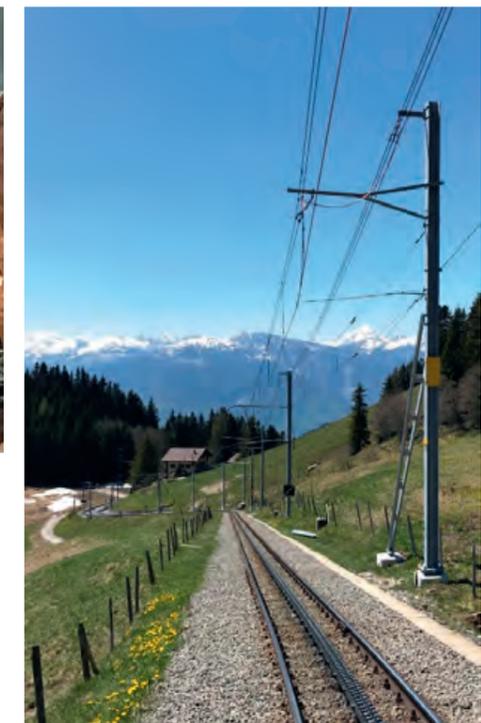
**ACHAT DE L'IMMEUBLE DE LA GARE D'OLLON** Dans le cadre de la fermeture du bureau postal d'Ollon, les TPC ont acquis pour CHF 210'000.- la part de la copropriété à la Poste. Le financement de ce lot s'est fait par le biais des fonds OFT alloués à l'infrastructure ferroviaire.

Dans le cadre du projet de réaménagement de la gare d'Ollon, les études en cours englobent ce bâtiment. Au vu des exigences pour la mise en conformité sécuritaire et LHand de la gare et des besoins concernant l'interface avec les bus sur la place de la gare, il semble vraisemblable que la démolition de ce bâtiment soit nécessaire.

Travaux de gunitage des parois du Tunnel de la Joux-aux-Craz



Nouvelle ligne de contact sur le VB



### 3 — ENTRETIEN

**MISE EN PLACE D'UNE BRIGADE TPC-CLEAN** Le 3 juin 2019, un nouveau service de nettoyage et de qualité de nos installations d'accueil ferroviaires a été mis en place. La brigade TPC-clean est composée d'une équipe de deux personnes et d'un véhicule entièrement équipé et a pour objectif d'améliorer la propreté et l'état général de nos lieux d'accueil pour nos clients. Cette équipe se déplace sur l'ensemble des installations ferroviaires accessibles à notre clientèle (quais, abris de quai, salles d'attente et accès) selon un itinéraire régulier hebdomadaire, afin d'assurer un état de nos installations d'accueil propre, sûr et accueillant.

Dans un premier temps ce service sera actif pour l'ensemble des installations d'accueil ferroviaires et pourrait être étendu, en collaboration avec les communes, aux points d'arrêt des lignes de bus.

**AMÉNAGEMENT DE 16 LOCAUX TECHNIQUES** Dans le courant du premier semestre 2019, l'ensemble des locaux techniques des quatre lignes ferroviaires abritant les installations de sécurité et informatiques ont fait l'objet de travaux d'amélioration. En effet, les 16 locaux techniques abritant ces installations sensibles pour la sécurité et la disponibilité de nos lignes ferroviaires ont été systématiquement équipés d'installations de climatisation et de fermeture modernes. En particulier, les équipements de climatisation doivent permettre d'augmenter la fiabilité et durabilité des installations de sécurité et informatiques par le maintien d'une température quasi constante des locaux.

**AMELIORATION DES INSTALLATIONS D'ACCUEIL FERROVIAIRES** Les installations d'accueil ferroviaires (salles d'attente, abris, quais) des gares et haltes des lignes de l'AL, de l'AOMC et du BVB ont fait l'objet de travaux d'aménagement pour améliorer les conditions d'accueil de nos voyageurs. Dans une première étape en 2019, dix-huit gares et haltes ont bénéficié de travaux de rénovation et modernisation des installations : rénovation et travaux de peinture des façades et murs, renouvellement et amélioration de l'éclairage, remplacement du mobilier (bancs, poubelles) par des équipements modernes et confortables, pose d'une nouvelle information voyageurs standardisée, claire et systématisée.



Cyril Ducrest et Yasmina Faller, membres de la brigade TPC-Clean

### 4 — GESTION DU TRAFIC

#### ÉVÉNEMENTS / INCIDENTS RÉPERTORIÉS

	2019	2018
Aiguille talonnée	6	1
Arrêt automatique survitesse	2	1
Chute d'arbres	14	7
Chutes de pierres	4	2
Collision avec un véhicule routier	25	15
Collision avec un animal	0	5
Ligne de contact endommagée ou arrachée	5	5
Ligne de contact gelée	4	1
Ligne de contact sans tension	5	4
Rupture de rail	0	1
Déraillement	4	0
Tempête/vent	5	1
Pannes de véhicules	40	51
Dérangement aux installations de sécurité	204	213
	<b>318</b>	<b>304</b>

En 2019, 318 événements ont provoqué des perturbations sur notre réseau ferroviaire. Certains ont entraîné des interruptions de lignes (lignes de contact endommagées ou arrachées, chutes d'arbres, de pierres, etc.) alors que d'autres ont provoqué de plus faibles perturbations, voire quelques retards de circulation.

La plupart des dérangements aux installations de sécurité est survenue sur l'ASD et sur l'AOMC. Dans les 2 cas, ces problèmes qui n'ont provoqué toutefois aucune incidence sur la sécurité du trafic ferroviaires ont pu être résolus en grande partie par des travaux d'entretien menés en toute fin d'année.

Un déraillement est survenu en juin sur la ligne BVB, à Arveyes. L'état vétuste des aiguilles a joué un rôle dans cet événement. Depuis lors, ces appareils de voies ont été sou-  
dés et plus aucun croisement de trains ne se déroule dans cette gare afin d'éviter un nouvel incident.

Enfin, l'Information-Voyageurs constitue un point-fort des améliorations au sein du Centre de Gestion du Trafic. L'accent est donné sur les moyens actuellement disponibles et tend à se développer au fur et à mesure des nouvelles technologies et installations qui seront mises en place à l'avenir.

# SERVICE CLIENTS

## 1 — MARKETING

**20 ANS DES TPC** En 2019, les TPC ont fêté leurs 20 ans avec un slogan :

—  
**Les TPC aujourd'hui,  
c'est l'énergie des 20 ans  
au service du futur !**  
—

Un anniversaire résolument tourné vers l'avenir avec plusieurs événements touchant les différents publics cibles de l'entreprise.

Premièrement et au début du printemps, les TPC, avec les partenaires touristiques chablaisiens, ont sorti un magazine spécial qui présentait, entre autres, les nombreux projets de l'entreprise, ainsi que des idées de sorties «loisirs» dans la région. Ce magazine a, par exemple, été distribué lors de l'accueil du Conseil d'Etat vaudois par la préfecture d'Aigle le 27 mars 2019 à l'UCI.

Puis des célébrations ont été organisées en automne, articulées autour de deux grands événements : la journée officielle du vendredi 13 septembre 2019 d'abord, qui réunissait les principaux décideurs des communes ainsi que les partenaires touristiques, le week-end du Jeûne ensuite, qui était destiné au grand public avec un programme d'animations prévues sur toutes les lignes de train.

**JOURNÉE OFFICIELLE : PRÉSENTATION DES PROJETS D'AVENIR POUR LA RÉGION** Le président du Conseil d'administration, ainsi que la direction des TPC, ont accueilli les invités de la journée officielle au dépôt de l'AL avec la présentation des grands projets d'avenir de l'entreprise sous la forme d'un film, puis d'ateliers, afin que chacun puisse découvrir en détail le ou les développements prévus dans sa région. A la suite de cette partie officielle, les invités ont embarqué à bord du train Aigle-Leysin avec comme destination finale le restaurant panoramique le Kuklos. Il s'agissait-là d'initier nos invités à l'un de nos grands projets d'avenir : le prolongement de l'Aigle-Leysin jusqu'à la télécabine.

**Le présent rapport est illustré par des images de cette magnifique journée.**



Magazine spécial édité par les TPC

Accueil des invités lors de la journée officielle des 20 ans des TPC le 13 septembre 2019

**POUR LE GRAND PUBLIC: UN WEEK-END D'ANIMATIONS DANS LES TRAINS**

Les TPC ont choisi de fêter avec la population du Chablais les 20 ans de la fusion des quatre compagnies de chemin de fer du Chablais lors du week-end du Jeûne vaudois du 14 au 16 septembre 2019. Un week-end ensoleillé et un beau programme d'animations ont fait de ce week-end un succès! En effet, toutes les places ont trouvé preneur et c'est avec enthousiasme et curiosité que les voyageurs sont partis à Leysin à la découverte du terroir grâce à la visite de la Chèvrerie de la famille Perreten, à Gryon pour une balade littéraire animée par l'écrivain Marc Voltenauer, à Champéry accompagné dans le train par l'humoriste Benjamin Cuhe qui a profité du parcours pour jouer son spectacle sur la Fête des Vignerons. Certains voyageurs, conquis par l'une ou l'autre des expériences, se sont directement inscrits pour un prochain voyage ferroviaire.

**PARTENARIATS ET OFFRES COMBINÉES**

Les TPC prennent à cœur de développer des partenariats avec les nombreux acteurs de la vie locale de part et d'autre du Rhône. Que ce soit un festival, un événement sportif, culturel ou une activité touristique, notre entreprise s'implique pour offrir le confort et la sécurité de la mobilité aux publics des nombreuses manifestations du Chablais.

- le **CARNAVAL DE MONTHEY** reste un événement phare de la région du chablais valaisan et les TPC, avec l'offre MobiChablais et des renforts sur l'AOMC, ont contribué à offrir une solution de rentrée sans souci aux festivaliers;
- lors des **CAVES OUVERTES VAUDOISES** les 8 et 9 juin 2019, les vigneron du Chablais vaudois étaient heureux d'accueillir sous en temps radieux un public nombreux, dont certains venus en transports publics, profitant ainsi de l'offre combinée Mobilis (Communauté tarifaire vaudoise), dont les TPC sont acteurs;

- c'est à l'occasion de son 50<sup>e</sup> anniversaire que les TPC sont devenus le partenaire mobilité du **FIFAD** en soutenant le festival lors du repas de soutien à Aigle, ainsi que lors du festival avec un avantage offert aux personnes se rendant aux Diablerets en transports publics;
- le premier **SALON DE LA MONTAGNE** au Château d'Aigle a eu lieu les 15 et 16 octobre 2019. Les TPC y ont participé en organisant une rencontre dans l'ASD avec le peintre naturaliste Laurent Willenegger, venu parler du rapport artiste et nature. Ce périple pittoresque s'est conclu avec un apéritif au douillet Guichet du Terroir de la gare des Diablerets où l'accueil a été des plus chaleureux;
- le 26 octobre, **UNE JOURNÉE D'HALLOWEEN** inoubliable dans une région terrifiante... Une belle collaboration entre les TPC, l'office du tourisme d'Aigle et le Château pour proposer un week-end d'animations et des trains spéciaux de la peur entre Aigle et Leysin. A l'annonce de l'événement, la billetterie a été prise d'assaut et les trains spéciaux ont très rapidement été complets.

**LES TPC SUR LA TOILE** Le site Internet des TPC est un média apprécié par les voyageurs qui consultent en priorité les documents d'horaires. Avec le lancement de l'offre de bus d'agglomération MobiChablais en 2019, les clients des TPC ont montré un grand intérêt pour l'information générale de l'offre MobiChablais, ainsi que pour ses horaires de ligne. L'intégration de l'app «TPC Mobile» sur le site tpc.ch a permis d'avoir un outil efficace et pratique en complément de l'application disponible sur les smartphones, notamment pour les recherches d'horaires.

La page Facebook est suivie par près de 3'800 personnes. Ce média offre une grande réactivité lors de la diffusion des informations de perturbations et permet aussi une interaction rapide et moins formelle que le courrier et les emails pour les voyageurs qui attendent de nous une réponse plus immédiate à des questions simples.

La page Facebook des TPC sert également à mettre en valeur les nombreux partenariats mobilité au travers de rétrospectives photographiques, concours ou informations sur les transports spéciaux mis en place lors d'événements.



Visite de la chèvrerie de la famille Perreten à Leysin



Marc Voltenauer lisant des passages de son livre le Dragon du Muveran



Benjamin Cuhe jouant son one man show «La P'tite Fêvi»



Le peintre naturaliste Laurent Willenegger dans l'ASD



Le train Fantôme Aigle - Leysin

## 2 — DISTRIBUTION

**STATISTIQUES DES CONTRÔLES ET RÉSULTATS MOBILIS** La constance de nos contrôles a permis de maintenir un taux de fraude bas se situant à env. 2% du nombre de voyageurs. Ainsi, les contrôleurs sporadiques TPC, avec l'aide de RegionAlps sur l'AOMC, ont contrôlé 62'813 voyageurs, soit 8'897 de plus qu'en 2018. 1'261 constats pour «voyage sans titre de transport valables» ont été dispensés contre 1'188 en 2018.

En outre, Mobilis a procédé, à la fin de l'été 2019, à un profil de ligne sur toutes les entreprises faisant partie de la communauté tarifaire vaudoise. Les résultats ont indiqué un taux de fraude en baisse aux TPC par rapport aux statistiques 2017. Avec un taux moyen de 2,7% les TPC sont la meilleure entreprise vaudoise de l'enquête 2019.

**GARE DE VILLARS : SÉPARATION DES ACTIVITÉS COMMERCIALES DE CELLES D'EXPLOITATION** A la fin de la saison d'hiver, le service commercial et l'exploitation en gare de Villars ont été séparés. Désormais, la circulation est gérée depuis le centre de gestion du trafic (CGT) à Aigle et le service commercial a été intégré à l'unité Distribution qui gère toutes les gares commerciales des TPC.

Cette restructuration coïncide avec le départ à la retraite d'Albin Bordon, Chef de gare, après plus de quarante années de service à Villars et à la réorganisation de l'unité Distribution dont le nouveau responsable, Benjamin Amiguet, a été engagé en août 2019.



**numéro 1**

avec un taux de fraude le plus bas

## 3 — QUALITÉ ET INFORMATION VOYAGEURS

**RÉCLAMATIONS** 940 réclamations ont été traitées en 2019 contre 400 en 2018. Il s'agit-là d'une augmentation de plus de 50 % qui s'explique par la première année d'exploitation du nouveau service de bus MobiChablais. Les thèmes principaux concernent :

- le contrôle sporadique (amendes) ;
- le mécontentement à l'égard du comportement de notre personnel ;
- les ruptures de correspondance ;
- le service MobiChablais.

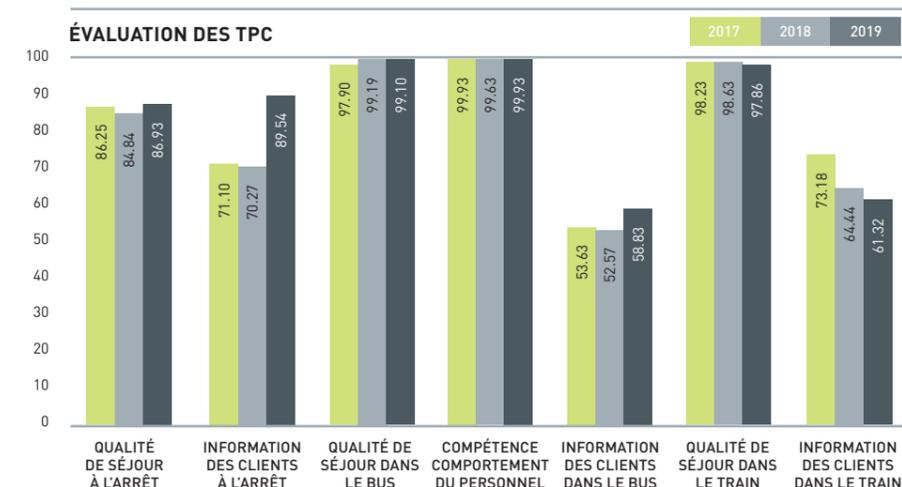
**LES EXIGENCES DE QUALITÉ DE L'OFT (QMS)** En 2019, près de 2'000 points de contrôles ont été effectués par l'OFT sur les lignes des TPC. Globalement, les notes des différentes catégories restent sensiblement les mêmes qu'en 2018. A noter tout de même, la belle amélioration de la catégorie information au client à l'arrêt.

La note pour la qualité de séjour dans les bus et les trains est approximativement la même qu'en 2018. Ceci démontre que nos véhicules sont toujours considérés comme bien entretenus.

L'appréciation de la qualité du séjour et l'information clientèle à l'arrêt ont été significativement améliorées. Les mesures prises sur l'information voyageur au changement d'horaire de décembre 2018 ont permis cette progression. Il s'agit principalement de l'intégration aux arrêts d'un plan de réseau et d'un QR Code reportant au site internet tpc.ch.

Les secteurs moins bien notés restent les informations des clients dans les bus et les trains. Ils s'expliquent par la vieillesse du matériel roulant, ainsi que par le manque d'écrans dans nos bus. Ces notes seront difficiles à améliorer en 2020. Pour le moment, seules les nouvelles rames de l'AOMC répondent aux exigences.

Le service qualité des TPC contrôle régulièrement les rapports édités par les clients mystères afin de corriger au plus vite ce qui peut l'être et d'éviter ainsi d'avoir plusieurs rapports sur un même thème tout au long de l'année. La brigade clean TPC, mise en place durant l'année sous revue, contribue à l'amélioration des appréciations des clients mystères.



# RESSOURCES HUMAINES

## 1 — RÉTROSPECTIVE

**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS 2017-2019** Ces trois dernières années, notre entreprise a connu un fort développement et a donc vu ses effectifs évoluer rapidement. En effet, de 2017 à 2019, l'augmentation représente 19,4%.

Année	Nbre de collaborateurs-trices	Evolution
2017	283	
2018	306	+ 23
2019	338	+ 32

Cette évolution s'explique notamment par la nouvelle offre MobiChablais, laquelle a nécessité l'engagement de 31 chauffeurs-euses de bus entre 2018 et 2019. Par ailleurs, pour faire face aux départs (essentiellement dus à des retraites ou retraites anticipées) et à la création de nouveaux postes, ce ne sont pas moins de 128 personnes qui ont été recrutées de 2017 à 2019, soit 37,8 % de notre effectif au 31.12.2019, ce qui a mis à forte contribution le département des Ressources humaines.

**DÉCÈS DE NOTRE COLLABORATEUR : Dominique Sorber.**

Le 8 mars 2019, nous avons eu la tristesse de perdre, dans l'année de ses 60 ans, un de nos fidèles et estimés collaborateurs, M. Dominique Sorber. Il a œuvré durant plus de 41 ans au sein de la section ferroviaire de notre entreprise, en faisant preuve d'une grande conscience professionnelle. Dévoué et discret, nous garderons de lui un beau souvenir et réitérons nos sincères pensées à sa famille.

**338**  
 collaboratrices  
 et collaborateurs  
 au 31.12.2019



**SÉANCES D'INFORMATION ET D'ÉCHANGE À L'INTENTION DU PERSONNEL** En 2018, la direction avait mis sur pied des séances d'information destinées à l'ensemble du personnel de l'entreprise. Une synthèse des points positifs et des points à améliorer au sein des TPC a été effectuée sur la base de ces riches échanges. Un TPC News hors-série édité en mars 2019 a exposé les propositions/souhaits des collaborateurs-trices et les mesures de la direction pour y répondre. Par ailleurs, de nouvelles séances d'information ont été organisées en automne 2019, notamment afin de faire un point de situation après une année. Le bilan présenté était le suivant :

**50** mesures ont été définies par la direction à fin 2018

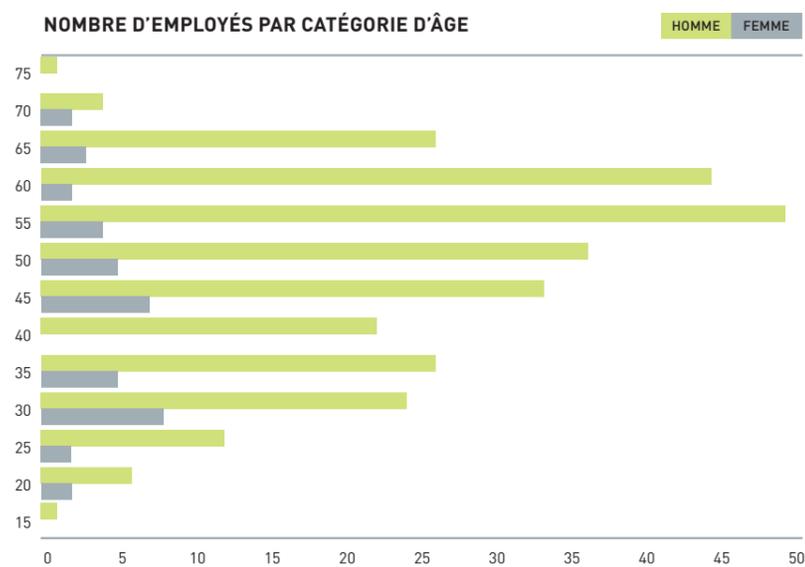
**19** mesures ont été réalisées

**23** mesures étaient en cours

**8** mesures étaient planifiées à moyen et long terme

**soit 38 % des mesures réalisées en 12 mois.**

A noter que pour faire face au développement important de l'entreprise, 14 postes de travail supplémentaires dans différents secteurs (personnel roulant, centre de gestion du trafic, planification horaire, contrôle sporadique, études et projets, etc.) nous ont été octroyés.



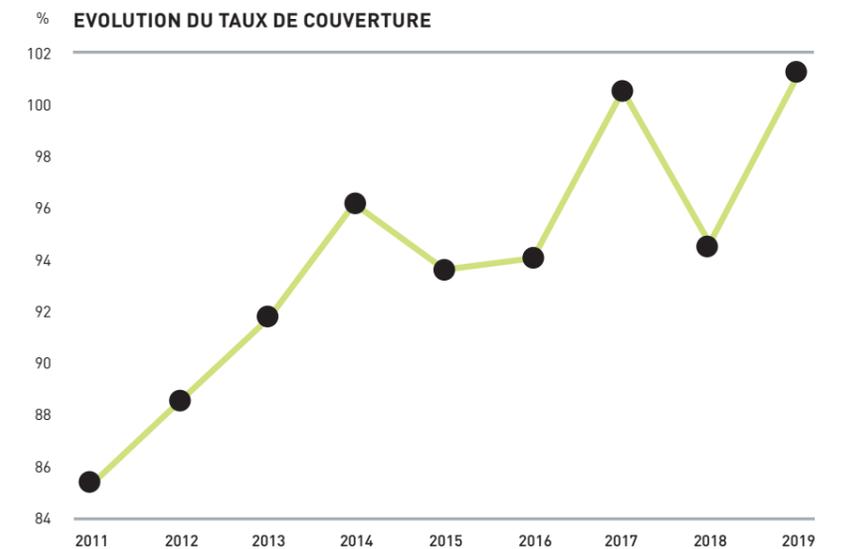
L'ANCIENNETÉ MOYENNE DE NOTRE PERSONNEL S'ÉLÈVE À 10.8 ANS AVEC UN ÂGE MOYEN DE 45.4 ANS.

## 2 — CAISSE DE PENSIONS

L'excellente performance des marchés boursiers en 2019 nous permet de passer d'un taux de couverture de 94.46 % fin 2018 à 101.04 % au 31 décembre 2019.

Malgré le fait d'avoir atteint le seuil des 100 % dans le temps imparti, le Comité de caisse de prévoyance de l'entreprise, composé paritairement de membres de la direction et de son personnel, a décidé de poursuivre le paiement de la cotisation supplémentaire d'assainissement. En effet, il a jugé préférable de poursuivre cet effort une année encore, ceci afin d'assurer un taux favorable, moins sujet aux fluctuations boursières.

Malheureusement, en raison de la pandémie survenue en ce début 2020, les marchés boursiers souffrent et font repasser le taux de couverture de notre caisse en-dessous de la barre des 100 % au moment où nous clôturons ce rapport de gestion.



## 3 — SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

### ARRÊT DES ACTIVITÉS DU BUREAU GB PARTNERS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000, les entreprises assurées selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) doivent appliquer les prescriptions de la directive de la commission fédérale de la sécurité au travail (CFST) 6508 relative à l'appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail (directive MSST).

Cette directive a pour base la LAA et l'ordonnance sur la prévention des accidents et des maladies professionnelles (OPA).

Elle concrétise l'obligation qui incombe à l'employeur de faire appel à des spécialistes de la sécurité au travail et les mesures destinées à promouvoir la prévention systématique des accidents et des maladies professionnels (sécurité au travail) et la protection de la santé.

Comme notre entreprise présente des dangers particuliers au sens de l'annexe 1 de la directive 6508 et qu'elle ne disposait pas en interne des connaissances requises pour garantir la sécurité au travail et la protection de la santé, elle a eu l'obligation de faire appel à des médecins du travail et autres spécialistes de la sécurité au travail.

En 2000, les TPC et le MOB ont alors fait appel à la société GB Partners Sàrl fondée et gérée par le Dr Giorgio Brighenti, ingénieur de sécurité CFST. Pour ce faire, M. Brighenti a développé la solution type M05 agréée par la CFST et adaptée aux entreprises de transports publics et l'a mise en application aux TPC.

Giorgio Brighenti a remis sa société en 2012 à M. Pierre Messerli, ingénieur de sécurité CFST. Ce dernier est alors devenu le spécialiste MSST dont les TPC avaient besoin.

En 2019, Pierre Messerli, a décidé de cesser son activité en tant qu'indépendant. La solution type M05, appliquée par les TPC, a été rachetée par la société Auxyme à Ayent par Christèle Bastian, ingénieure de sécurité CFST. Un nouveau contrat pour garantir le suivi de notre société par un spécialiste MSST externe a été signé à cette occasion.

**SUITE DE LA MISE EN APPLICATION DE LA DIRECTIVE RTE 20100 CONCERNANT LA SÉCURITÉ FERROVIAIRE DES CHANTIERS** Afin de pouvoir assurer la sécurité des chantiers lors des futurs investissements dans l'infrastructure ferroviaire, notre coordinateur santé/sécurité, en collaboration avec le formateur TPF, a donné plusieurs cours pour former de nouvelles personnes dans la fonction de «directions de sécurité» aux TPC et aux TPF.

Par ailleurs, dans le cadre des échanges avec les TPF, notre coordinateur santé/sécurité a été appelé pour passer des examens pratiques RTE20100 à des chefs de la sécurité – protecteurs.

Un groupe de travail pour la reconnaissance réciproque des formations RTE20100 a été mise en œuvre entre les TPF, le MOB et les TPC. Ceci permettra de se répartir les personnes à former en fonction des cours planifiés.

**ENVIRONNEMENT** La mise en place du recyclage du papier a été introduite sur les sites de Beausite et En Châlex. Parallèlement, une petite déchetterie a été installée au dépôt de l'unité entretien.

**RÈGLES DE SÉCURITÉ TPC** Notre coordinateur santé/sécurité a établi une liste exhaustive des règles de sécurité applicables au sein de l'entreprise. Cette dernière permettra aux cadres d'instruire le personnel sur les dangers auxquels il est exposé lors de son activité et des mesures à prendre.

**COLLABORATION AVEC LES CORPS DE POLICE** Cela fait maintenant deux ans que des maîtres-chiens de la police ont l'occasion de s'entraîner sur un site TPC. Cette année, notre coordinateur santé/sécurité en a profité pour leur donner une instruction sur les interventions en milieu ferroviaire. Une même instruction a aussi été dispensée à différents corps de police de la région.

**COURS CORO** Dans le cadre des cours CORO, notre coordinateur santé/sécurité a participé à la formation niveau 1 du personnel du service de la voie des différentes compagnies romandes en préparant et donnant le cours sur les connaissances d'exploitation.

**AUDIT SUVA** En 2019 la SUVA a réalisé trois audits. Ces derniers se sont portés sur les dépôts du Bévieux et de Villars (avec 33 points identifiés), sur le bruit au poste de travail (15 points identifiés), sur les dangers d'explosion au dépôt de Châlex et l'atelier de soudage (14 points identifiés) ainsi que sur la menuiserie du dépôt AL (28 points). Une partie de ces points ont, pour certains, déjà été mis en conformité.



# FINANCES

## 1 — SYNTHÈSE DES ASPECTS FINANCIERS

Après une année 2018 présentant une importante perte de plus d'1.6 million de francs due à la correction d'indemnité d'amortissements 2017 du secteur Infrastructure, le résultat de l'exercice 2019 se solde par une perte de CHF 145'899.-. Bien que les produits d'exploitation soient en nette augmentation, notamment due à l'offre

MobiChablais, les charges sont elles aussi en forte progression, à l'instar de celles du personnel. La perte s'explique toutefois par les charges spéciales des événements liés aux 20 ans de l'entreprise.

## 2 — COMPTE DE RÉSULTATS

**PRODUIT D'EXPLOITATION** Durant l'exercice sous revue, nous constatons que les recettes du trafic augmentent, notamment grâce au développement de l'offre MobiChablais. Le chiffre d'affaires des abonnements de ski au profit du Villars-Bretaye a continué sa croissance à la suite d'une bonne saison de ski durant l'hiver 2018-2019. Les revenus des autres prestations de transports sont en baisse. Ce fléchissement s'explique par la fin du contrat avec CarPostal, pour l'exploitation du bus urbain de Monthey-Collombey.

Les indemnités des pouvoirs publics augmentent de 6,4 millions de francs, notamment à la suite de la mise en place de l'offre MobiChablais, pour un montant de total de près de 5 millions de francs. En dehors de cette nouvelle offre, l'augmentation des indemnités provient majoritairement du secteur Infrastructure.

Concernant les autres produits, ceux-ci diminuent de près de CHF 690'000.-. Cette diminution est liée principalement aux revenus des assurances comptabilisés en 2018 à la suite des dégâts dus aux intempéries.

**CHARGES D'EXPLOITATION** Les charges d'exploitation se montent à 44,553 millions de francs, soit une hausse de 9% majoritairement due à l'augmentation des frais de personnel. Les charges d'énergie et de matière augmentent de CHF 188'000.- en raison de la hausse des prix des consommables et du trafic, dont l'offre MobiChablais. Les

charges d'entretien enregistrent une baisse de 9%, soit une diminution de CHF 410'000.-. A contrario, les charges d'assurances, des taxes et indemnités augmentent de CHF 316'000.-. Cette hausse est due en grande partie à l'augmentation de la réduction de l'impôt préalable en lien avec la hausse des indemnités perçues. Les charges publicitaires laissent apparaître une hausse de 7%, soit CHF 50'000.- lié à la promotion des 20 ans des TPC.

Les charges de personnel augmentent de 13% pour atteindre plus de 30 millions de francs. Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation du personnel pour les différents secteurs des TPC, comme pour le développement de MobiChablais et l'engagement d'ingénieurs pour les projets d'Infrastructure.

**AMORTISSEMENTS** Les charges d'amortissements sont en hausse de 6%, pour s'établir à 12,433 millions de francs. La grande partie de ces charges concerne le secteur Infrastructure, pour un total de 6,247 millions de francs. Le solde concerne principalement le montant d'amortissement du matériel roulant ferroviaire voyageurs pour 3,739 millions de francs. Nous noterons aussi l'augmentation des amortissements liés aux investissements des solutions informatiques.

**RÉSULTATS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS** Les charges financières sont stables comparées à l'année précédente. Concernant, le résultat des produits exceptionnels, celui-ci est principalement dû à la dissolution de la réserve éta-

blie pour nos actions propres, à la suite du nouveau droit comptable sur la société anonyme, pour un montant de CHF 35'940.-.

## COMPTE DE RÉSULTATS

	ANNEXES	RÉEL 2019	RÉEL 2018	
En milliers de CHF				
Recettes du trafic & transport		10'892	10'651	
Autres prestations de transport et Car Postal		6'059	6'474	
Indemnités des pouvoirs publics	9	37'172	30'767	
Produits des locations		509	566	
Autres produits		1'181	1'876	
Prestations propres activables	2	2'042	1'710	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>57'855</b>	<b>52'045</b>	<b>11,2%</b>
Charges d'énergie et de matières		3'240	3'052	
Charges d'entretien		4'105	4'515	
Charges des prestations		2'315	2'267	
Charges du personnel		30'572	26'970	
Charges de location		326	294	
Charges des assurances, des taxes et indemnités		2'230	1'914	
Charges d'administration et d'informatique		1'422	1'595	
Charges publicitaires		343	294	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		<b>44'553</b>	<b>40'900</b>	<b>8,9%</b>
Charges d'amortissements		12'433	11'731	
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION (EBIT)</b>		<b>869</b>	<b>-586</b>	<b>-248,4%</b>
Charges et produits financiers		1'027	1'067	
Charges et produits exceptionnels		-12	38	
<b>RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)</b>		<b>-146</b>	<b>-1'690</b>	<b>-91,4%</b>

### 3 — BILAN

Au 31 décembre 2019, le bilan se monte à 246 millions de francs, soit une baisse de 2,1 % par rapport à l'année dernière (-2,419 millions de francs).

La part des actifs circulants enregistre une forte baisse de près de 20 %. Cette diminution d'actif s'explique d'une part, par la baisse des liquidités du secteur Infrastructure et d'autre part, par les investissements dans l'informatique payés par des fonds propres. Quant aux actifs immobilisés, ils sont en légère hausse d'environ un million de francs. Cette augmentation est due principalement au développement des solutions informatiques. La valeur nette des immobilisations corporelles se monte à 208 millions de francs, soit une diminution de plus de 3 millions de francs.

Au niveau du passif, les dettes à court terme augmentent de 38 %, pour s'établir à près de 16.5 millions de francs. Cette augmentation est due à la hausse de la dette fournisseurs et à un prêt auprès des Retraites Populaires qui devrait faire l'objet d'un remboursement total en 2020. A contrario, les dettes à long terme baissent de 6,8 millions de francs pour atteindre près de 213,6 millions de francs à la clôture des comptes. Au vu du résultat de l'exercice, les fonds propres baissent d'environ 1 % représentant 16,8 millions de francs.

En milliers de CHF

### BILAN

	ANNEXES	RÉEL 31.12.19	DONT SECTEUR INFRASTRUCTURE	RÉEL 31.12.18	
Liquidités		12'872	4'978	15'869	6'446
Chèques, effets à recevoir et réalisables à c.t.		132		169	
Créances résultant de ventes de prestations de services		2'428		2'052	
Comptes courants et autres créances à c.t.		2		14	
Créances envers des institutions publiques		17		2	
Stocks de marchandises		74		84	
Actifs de régularisation		1'830		2'542	
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		<b>17'355</b>	<b>4'978</b>	<b>20'731</b>	<b>6'446</b>
Immobilisations financières	1	383		276	
Immobilisations corporelles		392'094	223'141	382'792	217'295
Fonds d'amortissement des immobilisations corporelles		-184'280	-88'218	-172'624	-82'226
Immobilisation en construction	2	21'348	20'682	18'142	16'035
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		<b>229'544</b>	<b>155'605</b>	<b>228'586</b>	<b>151'103</b>
<b>ACTIFS</b>		<b>246'899</b>	<b>160'583</b>	<b>249'318</b>	<b>157'550</b>
Dettes à c.t.	3	13'172	3'847	8'801	1'547
Dettes envers des institutions publiques		-		142	
Passifs de régularisation		2'263		2'017	
Provisions à c.t.	6	1'080		1'022	
<b>DETTES À COURT TERME</b>		<b>16'515</b>	<b>3'847</b>	<b>11'982</b>	<b>1'547</b>
Dettes et prêts à l.t.	4	41'929		46'970	
Autres dettes à l.t.	5	170'303	147'907	172'031	147'052
Provisions à l.t.	6	1'375		1'375	
<b>DETTES À LONG TERME</b>		<b>213'607</b>	<b>147'907</b>	<b>220'376</b>	<b>147'052</b>
Capital-actions		8'750		8'750	
<b>RÉSERVES</b>		<b>8'173</b>	<b>791</b>	<b>9'900</b>	<b>3'611</b>
Réserve art. 67 LCdF		791	791	3'611	3'611
Réserve art. 36 LTV		5'064		4'261	
Réserves autres	10	2'354		2'028	
Propre part du capital		-36		-	
Bénéfice résultant du bilan		-146		-1'690	
<b>FONDS PROPRES</b>		<b>16'777</b>	<b>791</b>	<b>16'959</b>	<b>3'611</b>
<b>PASSIFS</b>		<b>246'899</b>	<b>152'545</b>	<b>249'318</b>	<b>152'210</b>

ATTENTION : les valeurs ayant été arrondies en milliers de francs, les additions littérales des chiffres présentés peuvent varier d'une ou deux unités.

## 4 — TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

Valeurs hors secteur Infrastructure en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS			VALEURS RÉSIDUELLES	
	ETAT AU 31.12.18	ENTRÉES EN 2019	SORTIES EN 2019	ETAT AU 31.12.19	ETAT AU 31.12.18	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.19	ETAT AU 31.12.19
Biens-fonds et bâtiments	18'207	510	-	18'717	5'894	299	-	6'193	12'524
Installations	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Machines, appareils et équipements	149	1'098	-	1'247	2	249	-	252	995
Véhicules ferroviaires	128'728	1'360	-	130'088	74'691	3'739	-	78'430	51'659
Véhicules routiers	18'279	1'136	-668	18'747	9'759	1'883	-529	11'113	7'634
Véhicules de service	134	20	-	154	51	23	-	75	79
<b>TOTAL</b>	<b>165'498</b>	<b>4'124</b>	<b>-668</b>	<b>168'953</b>	<b>90'398</b>	<b>6'193</b>	<b>-529</b>	<b>96'062</b>	<b>72'891</b>

Valeurs du secteur Infrastructure en milliers de CHF

	VALEURS D'ACQUISITION				AMORTISSEMENTS CUMULÉS			VALEURS RÉSIDUELLES	
	ETAT AU 31.12.18	ENTRÉES EN 2019	SORTIES EN 2019	ETAT AU 31.12.19	ETAT AU 31.12.18	AUGMENTATION	DIMINUTION	ETAT AU 31.12.19	ETAT AU 31.12.19
Biens-fonds et bâtiments	10'164	-	-	10'164	5'163	183	-	5'346	4'818
Ouvrages d'art et voies ferrées	108'309	2'077	-	110'386	37'359	2'728	-	40'087	70'299
Installations	88'641	3'708	-	92'349	37'922	2'976	-	40'898	51'451
Véhicules ferroviaires	9'360	-	-25	9'335	1'127	274	-25	1'376	7'959
Véhicules de service	821	316	-230	907	655	86	-230	511	396
<b>TOTAL</b>	<b>217'295</b>	<b>6'101</b>	<b>-255</b>	<b>223'141</b>	<b>82'226</b>	<b>6'247</b>	<b>-255</b>	<b>88'218</b>	<b>134'923</b>
<b>TOTAL TPC</b>	<b>382'792</b>	<b>10'225</b>	<b>-923</b>	<b>392'094</b>	<b>172'624</b>	<b>12'440</b>	<b>-784</b>	<b>184'280</b>	<b>207'814</b>

## 5 — TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

En milliers de CHF

	RÉEL 2019	RÉEL 2018	
Résultat final (+bénéfice/-perte)	-146	-1'690	-91,4%
Amortissements de l'actif immobilisé	12'440	11'545	
Résultat sur comptes immobilisations	-62	-6	
Prestations propres activables	-2'042	-1'710	
Variation des créances résultants de prestations de service	-376	-753	
Variation du réalisable à court terme	37	-0	
Variation des autres créances à C.T.	-2	-10	
Variation des valeurs d'exploitation	9	9	
Variation des actifs de régularisation	712	-401	
Variation des dettes à court terme	1'066	991	
Variation des passifs de régularisation	246	-1'541	
Variation des provisions	23	144	
<b>FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>	<b>11'904</b>	<b>6'576</b>	<b>81,0%</b>
Investissement participations	-107	-224	
Desinvestissements participations	-	-	
Investissements immobilisations corporelles	-11'388	-12'695	
Desinvestissements immobilisations corporelles	201	455	
<b>FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT</b>	<b>-11'294</b>	<b>-12'464</b>	<b>-9,4%</b>
Variation des contributions d'investissements	-1'729	-4'405	
Variation des dettes et prêts à long terme	-1'878	-4'487	
<b>FLUX PROVENANT DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT</b>	<b>-3'606</b>	<b>-8'893</b>	<b>-59,4%</b>
Variation net de trésorerie	-2'997	-14'781	
Etat des liquidités au 1 <sup>er</sup> janvier	15'869	30'650	
Etat des liquidités au 31 décembre	12'872	15'869	
Variation des liquidité	-2'997	-14'781	

## 6 — RÉSULTATS DES SECTEURS OCEC

L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) définit 4 secteurs d'activités pour les entreprises de transport, soit l'infrastructure ferroviaire, le trafic régional voyageurs (par train et bus), les autres offres de transports (lignes touristiques et urbaines) ainsi que les prestations annexes (prestations pour des tiers et activité immobilière non liée aux autres secteurs).

### RÉSULTATS PAR SECTEUR SELON L'OCEC

En CHF

SECTEUR	TRV	INFRASTRUCTURE	AUTRES OFFRES	PREST. ANNEXES	RÉEL 31.12.19
<b>Produits commerciaux</b>	<b>8'241'569</b>	<b>3'839'723</b>	<b>3'850'127</b>	<b>5'841'416</b>	<b>21'772'835</b>
<b>Total des coûts imputables</b>	<b>27'250'448</b>	<b>16'079'519</b>	<b>10'054'548</b>	<b>5'706'424</b>	<b>59'090'939</b>
Coûts non couverts	19'008'879	12'239'796	6'204'421	-134'992	37'318'104
Indemnités	-19'009'424	-12'192'230	-5'970'550	-	-37'172'204
<b>RÉSULTAT FINAL (+BÉNÉFICE/-PERTE)</b>	<b>545</b>	<b>-47'566</b>	<b>-233'871</b>	<b>134'992</b>	<b>-145'899</b>

Le résultat du secteur TRV est équilibré. Cependant, les lignes de trains enregistrent une légère perte d'environ CHF 90'000.- qui est compensée par un bénéfice sur les lignes des bus. Concernant le secteur Infrastructure, la perte est de CHF 47'566.-. La grande différence de résultat par rapport à l'année 2018 est due à la comptabilisation de la correction de l'indemnité d'amortissements 2017. La perte de CHF 233'871.- des autres offres de transports est uniquement imputable à la ligne touristique du Villars-

Bretaye, soit CHF 361'000.-. L'explosion des charges d'entretien sur le matériel roulant vieillissant du BVB explique cette perte. Les autres lignes enregistrent un bénéfice d'environ CHF 125'000.- à la suite de baisse de charges véhicules, par une diminution des amortissements et une utilisation accrue des bus sur l'ensemble des lignes. Enfin, les prestations annexes, qui comprend l'activité immobilière, enregistrent un bénéfice de CHF 134'992.-.

## 7 — ATTRIBUTION DU BÉNÉFICE

Au vu des résultats des secteurs OCEC et sur la base de la législation en vigueur notamment la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la loi sur les chemins de fer (LCdF), le Conseil d'administration propose de répartir le résultat d'exercice, soit une perte de CHF 145'899.-, comme indiqué dans le tableau, ci-après :

RÉSERVES	ÉTAT AVANT AG	RÉSULTAT DE L'ANNÉE	ÉTAT APRÈS AG
<b>Réserve art. 67 LCdF</b>	<b>791'432.58</b>	<b>-47'565.53</b>	<b>743'867.05</b>
<b>Réserve art. 36 LTV</b>	<b>5'063'942.73</b>	<b>544.67</b>	<b>5'064'487.40</b>
<b>Réserves autres</b>	<b>2'353'935.10</b>	<b>-98'878.63</b>	<b>2'255'056.47</b>
<i>Dont offre Villars-Bretaye</i>	<i>273'068.78</i>	<i>-360'883.34</i>	<i>-87'814.56</i>
<b>TOTAL TPC</b>	<b>8'209'310.41</b>	<b>-145'899.49</b>	<b>8'063'410.92</b>



## 8 — ANNEXE AUX COMPTES

### PRINCIPES RÉGISSANT L'ÉTABLISSEMENT DES COMPTES

**ANNUELS** Les comptes sont établis en conformité des dispositions du Code des obligations (CO) ainsi que de la loi sur le transport de voyageurs (LTV) et la loi sur les chemins de fer (LCdF). L'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC) est aussi appliquée pour l'établissement des comptes et la répartition des produits et des charges entre les secteurs d'activités des TPC.

### LES PRINCIPES COMPTABLES SUIVANTS SONT APPLIQUÉS :

**CRÉANCES** Les créances sont portées au bilan à leur valeur de réalisation nette anticipée. Les risques de perte et les corrections de valeurs nécessaires sont déterminés et portés en diminution de l'actif.

**IMMOBILISATIONS** Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût historique de leurs valeurs d'acquisition. Elles sont portées au bilan, en général au premier jour du mois de mise en service, exception faite pour l'infrastructure ferroviaire enregistrée semestriellement. Les immobilisations corporelles sont amorties sur des durées conformes à leurs usages propres et en accord aux principes de l'ordonnance sur la comptabilité des entreprises concessionnaires (OCEC), soit des amortissements linéaires et en général pour les durées suivantes :

Terrains	-
Bâtiments	50 ans
Ouvrages d'art et voies ferrées	de 30 à 80 ans
Installations	de 10 à 40 ans
Véhicules ferroviaires	de 20 à 33 ans
Véhicules routiers	de 5 à 12 ans
Machines, appareils et équipements	de 5 à 20 ans

Les durées d'amortissement, ci-dessus, résultent de la nature différente de certains biens à l'intérieur d'une même catégorie. De même, des éléments d'objets peuvent avoir une durée plus courte si la durée de l'objet principal ne peut être prolongée. Les immobilisations corporelles font également l'objet, le cas échéant, d'amortissements hors plan commandés par les circonstances (dépréciation, réduction de la durée d'utilisation, etc.)

**IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES** Les immobilisations financières comprennent les participations des TPC dans des sociétés. La part des TPC n'est pas forcément supérieure ou égale à 20% du capital de ces sociétés. Les participations sont comptabilisées à leur prix d'acquisition, déduction faite d'éventuelles corrections de valeurs nécessaires du point de vue économique.

**IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION** Les immobilisations en construction sont comptabilisées à leur valeur de fabrication, déduction faite des participations de tiers.

**DETTES** Les dettes sont saisies au bilan à leur valeur nominale. Les frais de transaction éventuels sont reconnus directement en charge de la période. Les dettes sont présentées à court terme si leurs règlements doivent se faire dans un délai de 12 mois après la date de bouclage des états financiers.

**PROVISIONS** Les provisions comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant est incertain, découlant de litiges et d'autres risques.

**CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES** Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment même de leur exécution. À la clôture de l'exercice, les actifs et les passifs en monnaies étrangères sont convertis au cours en vigueur à la fin de l'année.

**ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE** La prévoyance professionnelle des employé-e-s des TPC est assurée par Profelia. Le taux de couverture au 31 décembre 2019 est de 101.04%. Un programme d'assainissement est actuellement en cours. A la suite de la crise COVID-19 (le «coronavirus»), nous nous attendons à une baisse significative de notre taux de couverture en 2020.

La caisse de prévoyance des TPC est gérée de manière paritaire entre employé-e-s et employeur.

### VALEURS D'ASSURANCE

Les TPC sont assurés auprès de différents organismes pour les sommes suivantes :

Bâtiments Vaud (indice 125)	CHF	58'458'632.-
Bâtiments Valais (indice 1034.40)	CHF	5'899'207.-
Installations et autres inventaires	CHF	18'262'000.-
Véhicules ferroviaires	CHF	215'891'700.-
Véhicules routiers	CHF	19'807'819.-

Au niveau de la responsabilité civile, les TPC sont assurés comme suit :

Transport et infrastructures ferroviaires		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-
Transport routier des voyageurs		
Assurance de base (par événement assuré)	CHF	10'000'000.-
Assurance complémentaire (en excédent de CHF 10'000'000.-)		
Garantie disponible deux fois par année d'assurance	CHF	90'000'000.-

### INFORMATIONS RELATIVES A LA RÉALISATION D'UNE ÉVALUATION DES RISQUES

Par risque, on entend l'éventualité que certains événements influencent négativement le résultat financier de l'entreprise ou causent des dommages pouvant mettre en péril sa pérennité. L'évaluation des risques constitue donc une composante de la gestion globale de l'entreprise. Elle doit être intégrée dans la stratégie et les processus de direction. Le Conseil d'administration a adopté une analyse des risques le 28 mai 2019. Cette analyse reste valable pour une durée d'une année et sera réactualisée chaque année. Celle-ci traite des principales menaces susceptibles d'affecter la société et la pertinence des mesures prises afin de réduire leurs impacts.

**APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR L'OFT** En raison de l'adaptation du système de surveillance des subventions des transports publics, l'Office fédéral des transports renonce à approuver les comptes annuels, mais examine les comptes approuvés.

### APPROBATION DES COMPTES ANNUELS PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les comptes annuels ont été approuvés par le Conseil d'administration lors de la séance du 12 mai 2020.

Le 31 janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a identifié la propagation du COVID 19 (le «coronavirus») comme une urgence sanitaire internationale. Le Conseil d'administration et la direction des TPC surveillent les événements et prennent les mesures nécessaires. Au moment de l'approbation de ces états financiers, les conséquences financières des effets directs et indirects de cette pandémie ne peuvent pas encore être évaluées de manière fiable. Comme le coronavirus n'a pris des proportions épidémiques qu'après la date de clôture, l'événement ne sera pas comptabilisé dans les états financiers de 2019, conformément aux principes comptables statutaires.

	en CHF	
	2019	2018
<b>1 IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES</b>		
Avance fonds de caisse	7'955	5'755
Participation majoritaire	50'000	50'000
Participations minoritaires	175'001	170'001
Prêt à la société « Restaurant du Col de Bretaye SA »	50'000	50'000
Prêt à la société « Railtech SA »	100'000	
Valeur au 31 décembre	382'956	275'756
<i>Le Conseil d'administration renonce à la présentation de comptes consolidés comprenant ceux de la filiale Chablais Participations SA au vu de la taille non significative de cette dernière.</i>		
<i>Les principaux chiffres de la filiale sont les suivants:</i>		
Total de l'actif	95'705	95'783
Fonds propres	95'705	95'783
Total des produits	-	0
Total des charges	235	78
Bénéfice (perte) de l'exercice	-235	-78
<b>2 IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION</b>		
<b>IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «HORS SECTEUR INFRASTRUCTURE»</b>		
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier	2'107'294	1'540'882
Investissements	1'760'136	609'912
dont prestations propres activables		43'500
Contribution de tiers		
Transfert aux comptes des immobilisations	-3'096'000	-43'500
Transfert aux comptes de résultat	-106'014	
Valeur au 31 décembre	665'416	2'107'294
<b>IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION «INFRASTRUCTURE»</b>		
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier	16'034'960	10'842'937
Investissements	11'095'503	11'424'767
dont prestations propres activables	2'041'882	1'666'647
Contribution de tiers	-310'583	-837'484
Transfert aux comptes des immobilisations	-6'100'900	-5'166'700
Transfert aux comptes de résultat	-36'885	-228'560
Valeur au 31 décembre	20'682'096	16'034'960
<b>IMMOBILISATIONS EN CONSTRUCTION CUMULÉES</b>		
Valeur brute au 1 <sup>er</sup> janvier	18'142'254	12'383'819
Investissements	12'855'639	12'034'679
dont prestations propres activables	2'041'882	1'710'147
Contribution de tiers	-310'583	-837'484
Transfert aux comptes des immobilisations	-9'196'900	-5'210'200
Transfert aux comptes de résultat	-142'899	-228'560
Valeur comptable au 31 décembre	21'347'511	18'142'254
<b>3 CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
<b>DETTES À COURT TERME DES POUVOIRS PUBLICS</b>		
Contributions des pouvoirs publics remboursables	2'611'439	2'611'439
Valeur comptable au 31 décembre	2'611'439	2'611'439
<b>DETTES À COURT TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS</b>		
Emprunt UBS Matériel roulant	1'530'000	1'530'000
Emprunt Car Postal Bus	519'083	528'582
Emprunt Retraites Populaires	3'162'600	
Valeur comptable au 31 décembre	5'211'683	2'058'582
<i>La confédération s'est portée caution pour l'emprunt de l'UBS</i>		
<b>AUTRES DETTES À COURT TERME</b>		
Dettes Fournisseurs	4'336'792	3'527'918
Autres dettes à court terme	1'012'207	603'183
Valeur comptable au 31 décembre	5'348'999	4'131'101

	en CHF	
	2019	2018
<b>DETTES À COURT TERME CUMULÉES</b>		
Valeur comptable au 31 décembre	13'172'121	8'801'122
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		
<b>4 DETTES À LONG TERME PORTEUSES D'INTÉRÊTS</b>		
Emprunt Car Postal Bus	2'148'932	2'497'018
Emprunt Retraites Populaires	-	3'162'500
Emprunt UBS Matériel roulant	39'780'000	41'310'000
Valeur comptable au 31 décembre	41'928'932	46'969'518
Exigible de 1 à 5 ans	9'798'932	13'309'518
Exigible à plus 5 ans	32'130'000	33'660'000
Total	41'928'932	46'969'518
<b>5 CONTRIBUTIONS DES POUVOIRS PUBLICS</b>		
Conditionnellement remboursables Confédération	79'677'134	79'676'193
Conditionnellement remboursables Canton de Vaud	51'516'486	50'634'786
Conditionnellement remboursables Canton du Valais	16'741'248	16'741'248
Remboursables Confédération	7'831'206	8'831'707
Remboursables Canton de Vaud	8'645'653	10'046'429
Remboursables Canton du Valais	5'890'960	6'101'115
Valeur comptable au 31 décembre	170'302'687	172'031'479
<b>6 PROVISIONS</b>		
Assainissement de la Caisse de Pension, employeur	1'375'001	1'375'001
Heures supplémentaires et vacances dues	1'079'946	1'022'247
Valeur comptable au 31 décembre	2'454'946	2'397'248
<b>7 DISSOLUTION DE RÉSERVES LATENTES</b>	-	-
<b>8 HONORAIRES VERSÉS À L'ORGANE DE RÉVISION</b>	<b>35'000</b>	<b>35'000</b>
<b>9 INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS</b>		
<b>SECTEUR TRV</b>		
Confédération	9'819'403	9'498'801
Canton de Vaud	6'803'029	6'515'539
Canton du Valais	2'223'833	2'185'272
Communes, Indemnité art. 28.4 LTV	163'158	114'550
<b>INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS TRV</b>	<b>19'009'423</b>	<b>18'314'162</b>
<b>SECTEUR INFRASTRUCTURES</b>		
Confédération	11'706'773	10'472'953
Canton de Vaud	485'457	384'368
<b>INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS INFRASTRUCTURES</b>	<b>12'192'230</b>	<b>10'857'320</b>
<b>SECTEURS AUTRES OFFRES DE TRANSPORT</b>		
Cantons	2'181'865	1'077'202
Communes	3'788'685	518'644
<b>INDEMNISATIONS DES POUVOIRS PUBLICS POUR LES AUTRES OFFRES</b>	<b>5'970'550</b>	<b>1'595'846</b>
<b>10 RÉSERVES ET ACTIONS PROPRES</b>		
Nombre de propres actions détenues au 1 <sup>er</sup> janvier	3'594	3'594
Achat durant l'exercice	-	-
Vente durant l'exercice	-	-
Nombre de propres actions détenues au 31 décembre	3'594	3'594
Réserve légale	82'400	82'400
Réserve prestations annexes	1'311'419	1'050'009
Réserve prestations immobilières	882'718	782'378
Autres réserves	77'398	113'338
<b>11 NOMBRE D'EMPLOYÉS À PLEIN TEMPS</b>		
Nombre d'employés à plein temps durant l'année	298	268

## 9 — RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

**BDO**

Tél. +41 21 310 23 33  
Fax +41 21 310 23 24  
www.bdo.ch

BDO SA  
Biopôle 5C-B - Epalinges  
Case postale 7690  
1002 Lausanne

### RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

À l'Assemblée générale des  
Transports Publics du Chablais SA, Aigle

#### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints des Transports Publics du Chablais SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.

#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

**BDO**

**Rapport sur d'autres dispositions légales**  
Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Lausanne, le 12 mai 2020

BDO SA

Jürg Gehring  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

pp Loïc Rossé  
Expert-réviseur agréé

#### Annexes

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de flux de trésorerie et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

BDO SA, dont le siège principal est à Zurich, est le membre suisse, juridiquement indépendant, du réseau international BDO.

## IMPRESSUM

Coordinatrice du projet **CAROLE DELISLE**  
Design Graphic **A2LINE COMMUNICATION — A2LINE.CH**  
Photos pp. 1, 12, 17, 23, 30, 36, 42, 43, 51, 57 — **OLIVIER MAIRE**  
p. 9 — **GILLES PIOT**, p. 9 — **ALAIN SCHOENMANN**, p. 21 — **MICAËL RIO**  
p. 24 — **DAMIEN QUENDOZ**, pp. 26-27 — **PASCAL GRAF, OLIVIER CANOMERAS, DAMIEN QUENDOZ**  
p. 28 — **LAURENT VERGÈRES**, pp. 32-33 — **MICAËL RIO, NATACHA DÉCOPPET, CHRISTELLE PIGUET**  
Impression **IMPRIMERIE GESSLER SA, SION**  
Copyright 2020 — **TRANSPORTS PUBLICS DU CHABLAIS SA**  
Tous droits réservés





Transports Publics du Chablais  
38, rue de la Gare  
1860 Aigle - Suisse  
info@tpc.ch

[tpc.ch](http://tpc.ch)

